

COMMUNE DE COMMUGNY

**Rapport de gestion
de la Municipalité**

ANNEE 2019

COMMUNE DE COMMUGNY

SOMMAIRE

Documents

- | | |
|---|---------------------------|
| 1 | Préavis municipal 05/2020 |
| 2 | Rapport de gestion 2019 |
| 3 | Annexe |



PREAVIS MUNICIPAL 05/2020

concernant les comptes et la gestion 2019

Municipalité
Législature 2016-2021

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions de la Loi sur les Communes et du Règlement du Conseil communal, nous soumettons à votre approbation les comptes 2019 établis selon le Règlement sur la comptabilité des Communes et les Directives du DFIRE (Département des Finances et des Relations Extérieures).

Les comptes ont été présentés à la Commission de gestion lors de la séance de Municipalité du 22 juin 2020 et adoptés définitivement par la Municipalité lors de cette même séance.

I. CONTENU DU FASCICULE

Les documents qui vous sont remis avec ce préavis sont les suivants :

le Rapport de gestion de la Municipalité pour 2019, pour approbation,

les Comptes 2019 et les Commentaires qui les accompagnent, qui vous sont soumis pour approbation, avec les tableaux suivants :

- le tableau des **charges et des revenus par classification administrative**, avec, pour en faciliter la compréhension, quelques commentaires concernant les écarts par rapport au budget 2019 ou aux comptes 2018, qui figurent au verso de chaque page,
- le tableau des **charges et des revenus selon les natures**, également avec des commentaires,
- le **Bilan** de l'exercice (Actif et Passif).

L'exercice 2019 se solde par un excédent de charges de CHF 1'236'804 (arrondi) au lieu de l'excédent de charges prévu au budget 2019 de CHF 1'914'600.

Chiffres clés (en CHF, arrondis)

Eléments	R2019	B2019
Résultat de l'exercice	-1'236'804	-1'914'600
Marge d'autofinancement	-856'824	-1'456'200
Investissements brut	920'812	Non budgété
Amortissements investissements	299'863	445'100
Points d'impôts (taux 57%)	257'487	n/a
Nombre d'habitants	2'935	2'877

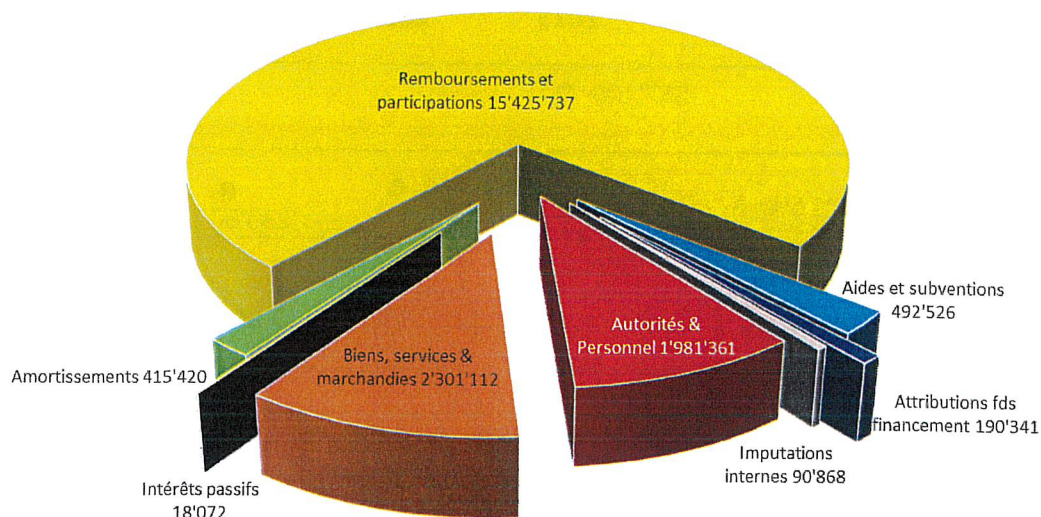
II. ELEMENTS CLES SUR LES COMPTES 2019

2.1 Tableau des charges et revenus par secteur administratif (en CHF, arrondis)

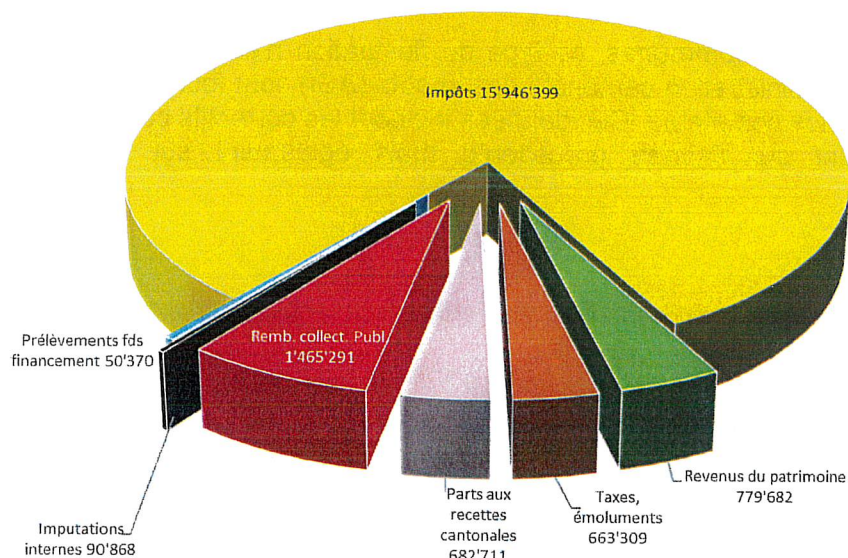
Libellé	Budget 2019		Comptes 2019				Comptes 2018	
	Charges	Revenus	Charges	% Budget	Revenus	% Budget	Charges	Revenus
Administration générale	2'115'900	275'800	2'005'872	94.8%	353'861	128.3%	1'801'922	323'268
Finances	5'270'600	17'557'900	5'614'385	106.5%	17'637'503	100.5%	5'228'597	18'541'418
Domaines-bâtiments	1'299'900	686'500	1'175'908	90.5%	652'776	95.1%	1'154'538	704'014
Travaux	1'875'600	997'800	1'675'260	89.3%	991'285	99.3%	1'995'743	1'169'542
Instruction publique -cultes	1'774'700	0	1'616'662	91.1%	0	-	1'585'248	0
Police	1'137'100	37'500	1'120'072	98.5%	43'206	115.2%	1'189'326	86'941
Sécurité sociale	7'996'300	0	7'707'277	96.4%	0	-	8'522'805	75'000
Total	21'470'100	19'555'500	20'915'435	97.4%	19'678'631	100.6%	21'478'178	20'900'183
Résultat de l'exercice		-1'914'600			-1'236'804			-577'995

2.2 Tableaux des charges et revenus par nature (en CHF, arrondis)

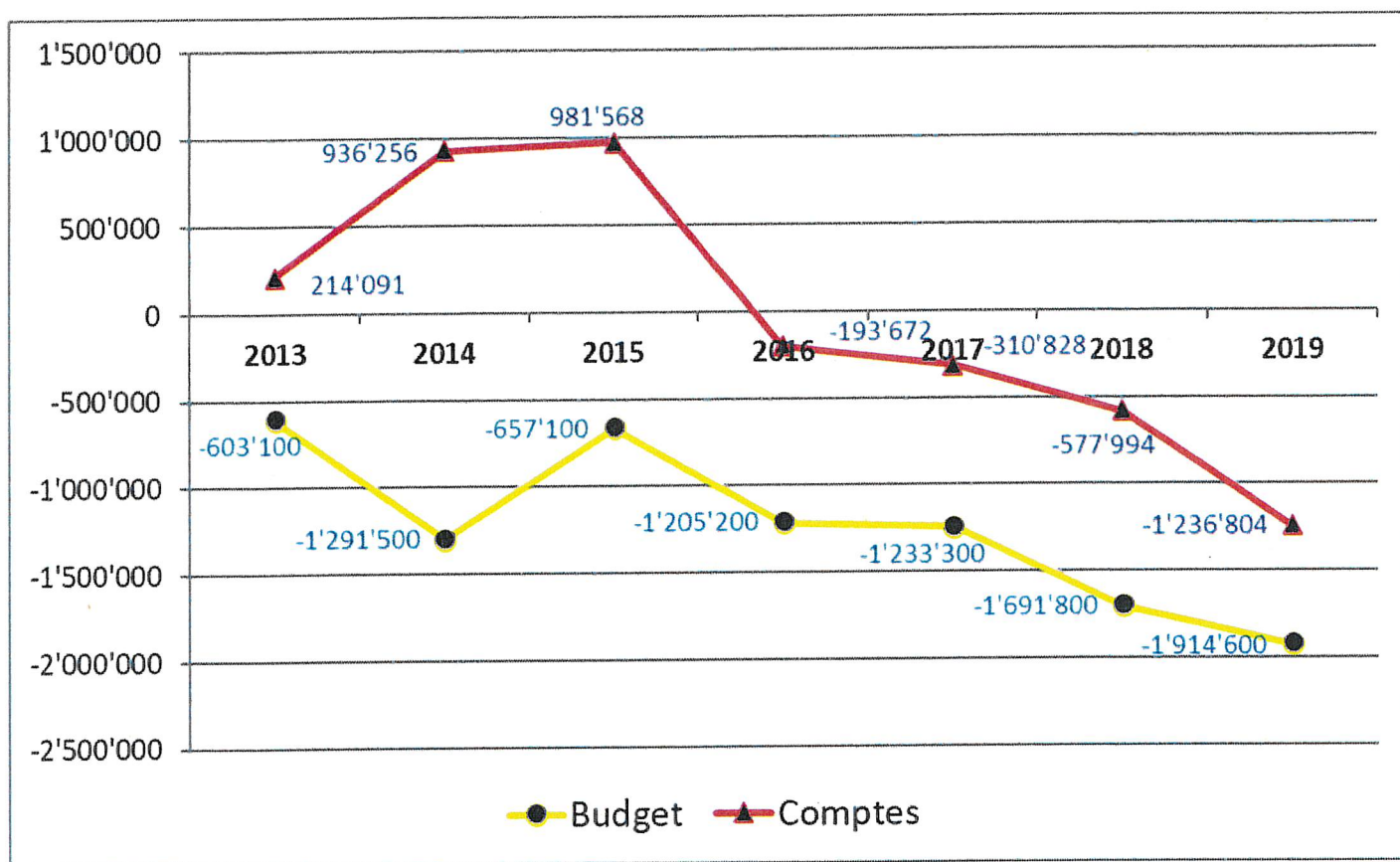
CHARGES - Libellé	B2019	R2019	R2018
30 - Autorités et personnel	2'015'500	1'981'361	1'762'411
31 - Biens, services et marchandises	2'491'200	2'301'112	2'494'432
32 - Intérêts passifs	45'000	18'072	7'706
33 - Amortissements	476'100	415'420	325'727
35 - Remboursements, participations	15'823'800	15'425'737	16'038'762
36 - Aides, participations et subventions	521'200	492'526	464'666
38 - Attributions fonds financement	13'300	190'341	293'795
39 - Imputations internes	84'000	90'868	90'680



REVENUS - Libellé	B2019	R2019	R2018
40 – Impôts	16'147'000	15'946'399	17'009'869
42 – Revenus du patrimoine	739'600	779'682	931'591
43 – Taxes, émoluments, produits	598'600	663'309	712'388
44 – Parts aux recettes cantonales	530'000	682'711	537'406
45 – Participations, remboursements coll. publ.	1'456'300	1'465'291	1'422'411
46 - Autres participations et subventions	0	0	187'500
48 - Prélèvements fonds financement	0	50'370	108'340
49 - Imputations internes	84'000	90'868	90'680



2.3 Ecarts du résultat entre budgets et comptes



Les recettes issues des impôts ont été bien inférieures en 2019 à celles de 2018, la différence étant de CHF 1'063'469.34.

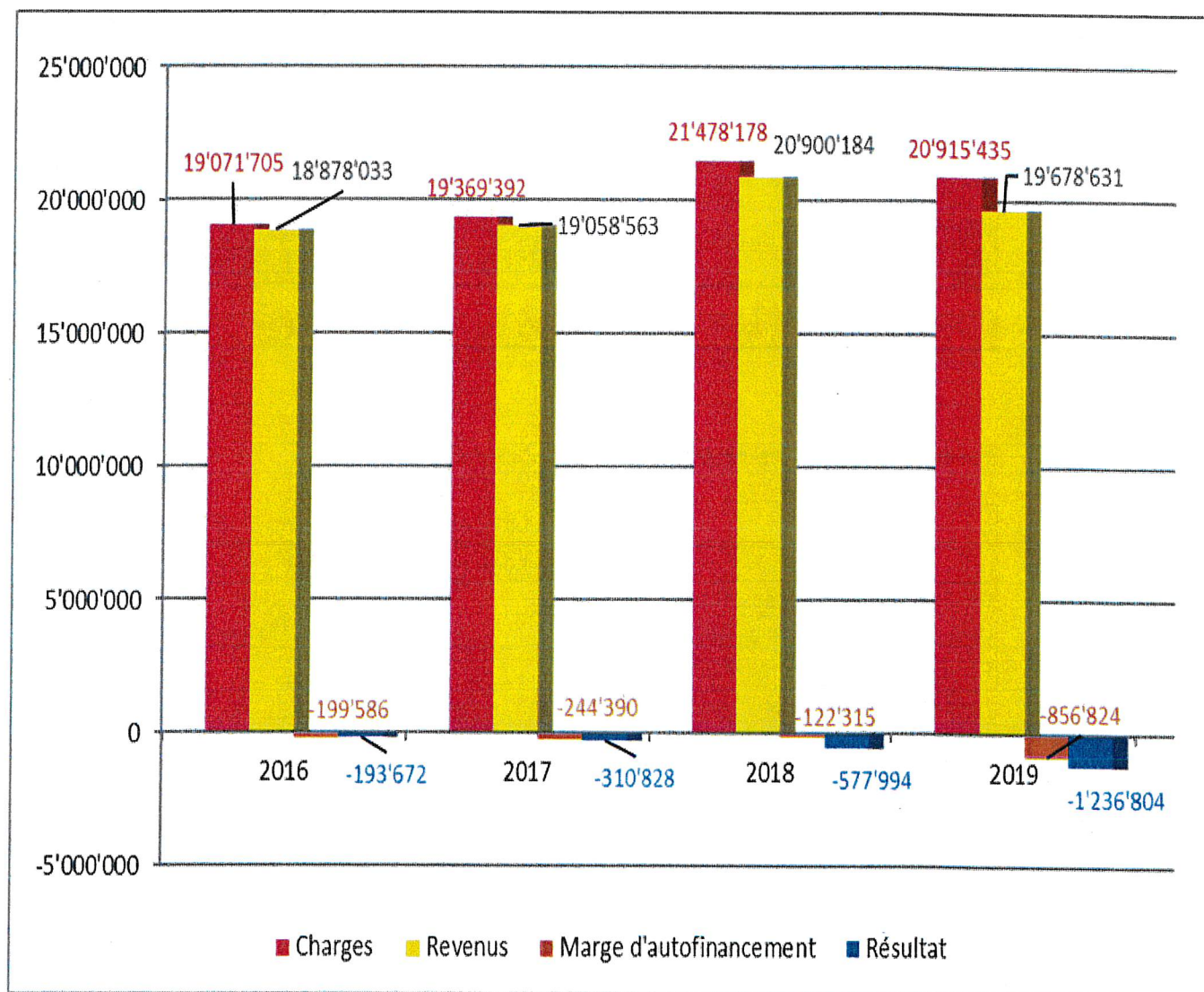
Les impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques, ainsi que l'impôt sur les étrangers, ont baissé par rapport à 2018 (- CHF 813'802.24).

La mauvaise surprise apparaît dans l'impôt à la Source : cet impôt fluctuant est influencé par le changement de statut des contribuables concernés et/ou par des déménagements. Depuis 2016, les recettes de cet impôt dépassaient les CHF 200'000.00 et en 2019 nous avons une perte sur cette ligne budgétaire (- CHF 6'677.29).

Malheureusement pour les Communes, ce type de fluctuation n'est pas prévisible : les chiffres définitifs de l'Administration cantonale des impôts (ACI) sont fournis au printemps suivant la fin de l'exercice comptable. Ces données incluent les correctifs correspondant à des décisions portant sur l'année précédente mais également sur des années antérieures.

III. SITUATION FINANCIERE

3.1 Comparatif des comptes 2016 à 2019 en CHF



Comme cela a déjà été évoqué en séances du Conseil communal dès 2018, notamment à l'occasion des discussions et votes sur les budgets, sur les comptes et sur les taux d'impôts, le tableau ci-dessus nous montre que la marge d'autofinancement est négative depuis 2016.

En 2019, nous avons dû couvrir une partie de notre fonctionnement annuel en puisant dans les réserves de liquidités que nous avons (hors amortissements, attributions aux fonds de réserves et imputations internes, comme indiqué dans le tableau suivant).

3.2 Marge d'autofinancement 2019 en CHF

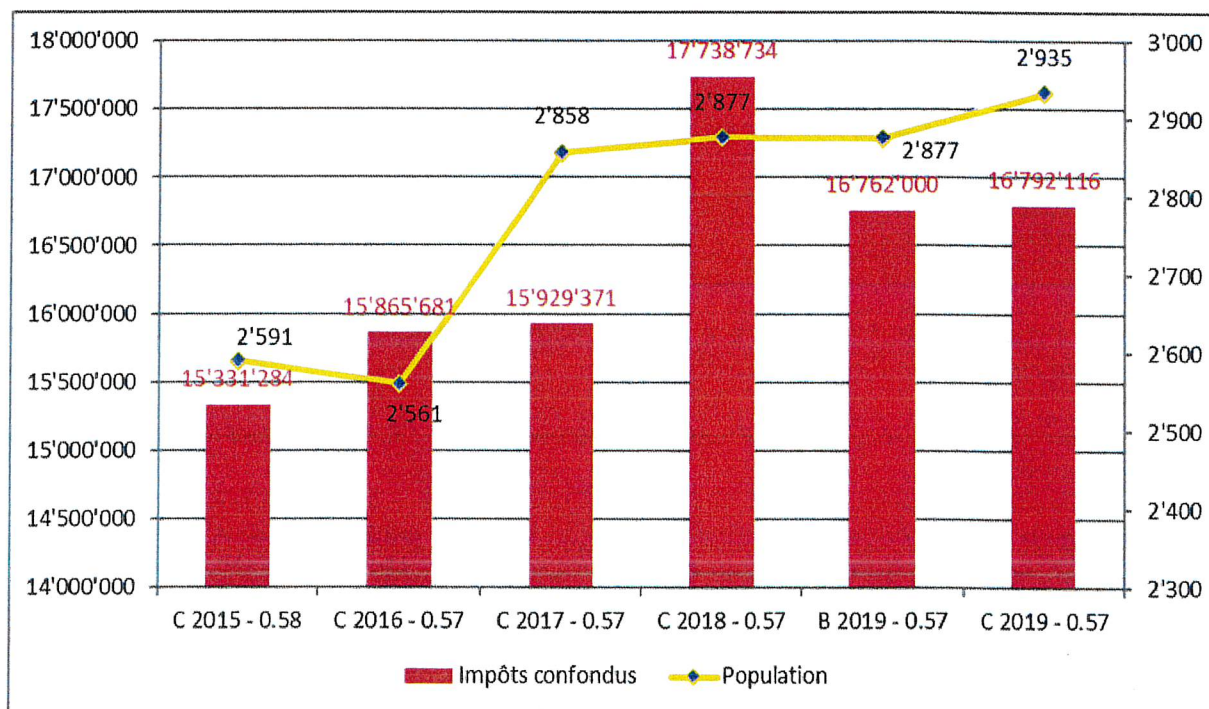
Libellé	Budget 2019		Comptes 2019		Comptes 2018	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Totaux	21'470'100	19'555'500	20'915'435	19'678'631	21'478'178	20'900'184
Gains comptables						
Amortissements	-445'100		-299'863		-279'293	
Attributions fonds réserves	-13'300		-130'487		-284'725	
Prélèvements réserves				-50'370		-108'340
Imputations internes	-84'000	-84'000	-90'120	-90'120	-90'680	-90'680
Total	20'927'700	19'471'500	20'394'965	19'538'141	20'823'480	20'701'165
Marge d'autofinancement		-1'456'200		-856'824		-122'316

3.3 Evolution Fonds de réserves (en milliers de CHF)

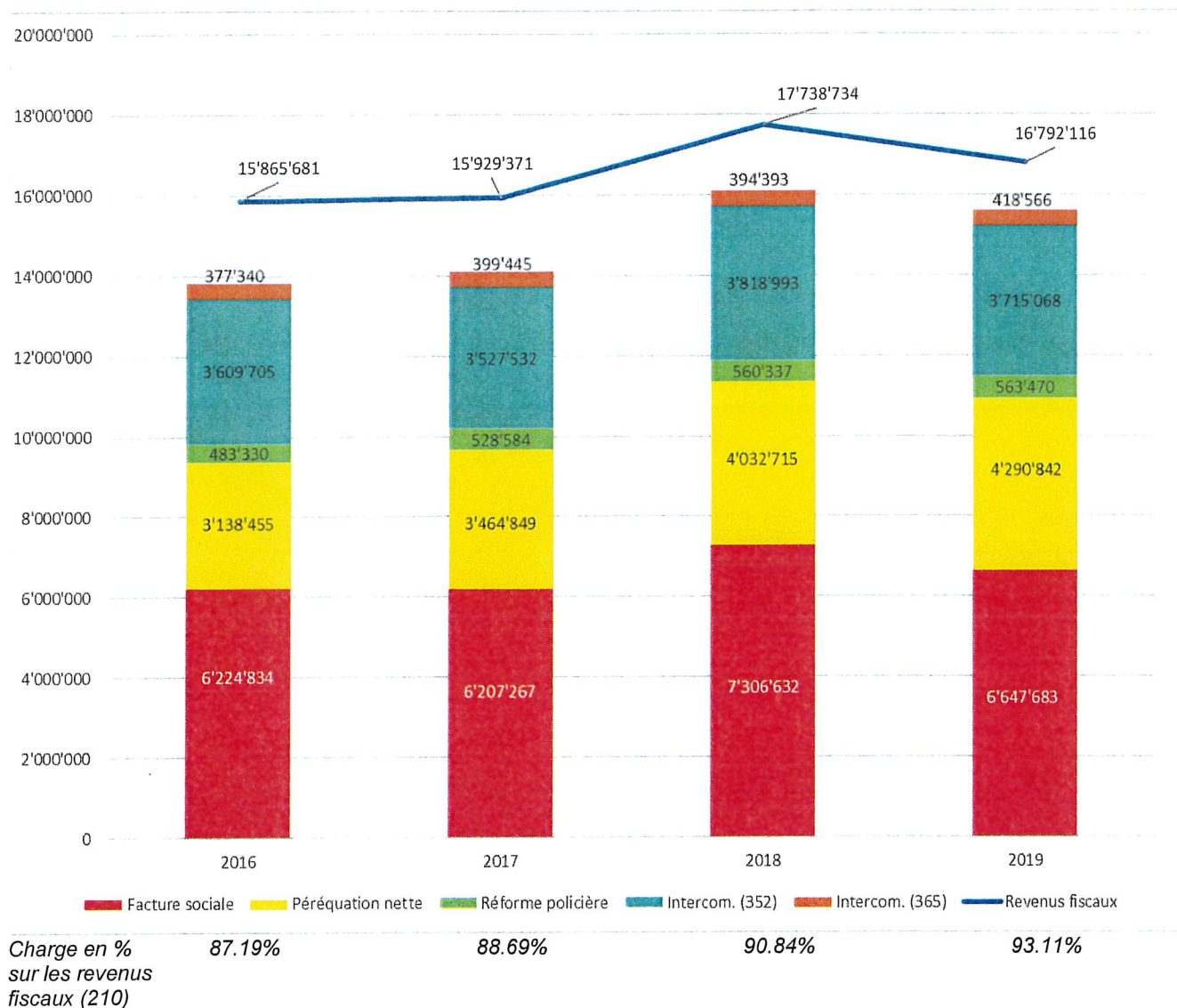
	01.01.2019	Attribution	Prélèvement	31.12.2019
Financements spéciaux				
Fonds pour plantation des arbres	9.4	1.8		11.2
Fonds pour ordures ménagères et déchets	-	16.6		16.6
Fonds pour loisirs et créativité récréatives	75.0			75.0
Fonds pour le cimetière	37.5			37.5
Fonds pour personnes âgées dans le besoin	75.0			75.0
Fonds divers				
Etude transports régionaux	143.7		50.4	93.3
Projets futurs	1'541.1			1'541.1
Provisions				
Risque financier (péréquation)	1'000.0			1'000.0
Risques débiteurs	508.2	112.1		620.3
Epuration (non affectée)	81.5			81.5
Total	3'471.4	130.5	50.4	3'551.5

3.4 Evolution des impôts de 2015 à 2019 en CHF

Type d'impôt	2015	2016	2017	2018	2019
PP revenus	11'068'859	11'353'723	11'143'967	11'950'481	11'537'417
PP fortune	1'613'329	1'591'053	1'935'833	2'551'791	2'179'998
Source	76'007	243'744	225'782	211'221	-6'677
Etranger	147'081	195'836	268'641	221'370	207'489
PM - bénéfice	175'493	55'863	80'068	74'505	78'991
PM - capital	1'560	1'766	5'180	16'010	10'677
PM - compl.	12'265	15'835	13'900	16'027	15'537
Foncier	1'012'225	1'043'706	1'074'201	1'131'461	1'139'880
Mutation	486'222	538'024	533'602	571'312	714'706
Succession-donation	0	59'637	2'511	247'013	0
Chiens	15'850	15'650	14'900	17'150	18'450
Après défalcation	12'063	16'311	3'511	-7'742	39'963
Patentes	31			200	0
Intérêts moratoires	215'229	96'705	58'075	193'833	158'905
Frais de poursuite	4'218	5'145	6'188	6'696	0
Amendes					1'763
Gains immobiliers	462'281	602'662	523'977	498'530	659'574
Frontaliers	28'572	30'020	39'037	38'876	21'638
Canton RIE III					13'806
Totaux	15'331'284	15'865'681	15'929'371	17'738'734	16'792'116
Population	2'591	2'561	2'858	2'877	2'935



3.5 Evolution des péréquations totales/intercommunalités versus revenus fiscaux en CHF



Le tableau ci-dessus présente le rapport entre les revenus issus des impôts et l'ensemble des coûts annuels imposés à notre Commune.

Les 3 péréquations sont présentées séparément et hors des groupes comptables auxquels elles sont rattachées.

En plus des péréquations, le Canton perçoit d'autres participations de notre Commune (351 – TP et FEM, non comptabilisés dans le tableau ci-dessus), les Intercommunalités nous sollicitent par le biais de 2 groupes comptables (352 – AJET, ASCOT, Centre sportif des Rojalets, ARAS, notamment et 365 – AVASAD, Pot commun des Communes de TS, Clinique dentaire scolaire itinérante, etc.).

Les chiffres montrent clairement que la part de notre budget annuel dévolue au paiement de factures imposées par le Canton et les Intercommunalités augmente et que le solde restant à disposition pour le ménage communal est très faible.

Tableau des investissements
Année 2019

Rubrique	Libellé	Préavis	Crédit accordé	Coût de la réalisation	Solde au 01.01.2019	Investissement (+) / Désinvestissement (-) 2019	Amortissements obligatoires	Amortissements supplémentaires	Subsides et particip. de tiers	Solde au 31.12.2019
Financier										
9120.01	Titres				197'602.50					197'602.50
9123.01	Bâtiment Laiterie				1.00					1.00
	<i>Sous-total patrimoine financier</i>				<i>197'603.50</i>	<i>0.00</i>		<i>0.00</i>		<i>197'603.50</i>
Administratif										
9141.16	Création d'un parking communal	2011/03	413'000.00		13'290.00					13'290.00
9141.20	Installation feux prioritaires pour transports publics	2014/02	246'500.00		29'884.53		4'984.53			24'900.00
9141.22	Construction d'une déchetterie	2014/13	2'355'000.00		727'164.00		26'964.00			700'200.00
9141.23	Etude réfection place de jeux	2015/05	40'000.00		0.00					0.00
9141.24	Réfection rte de Genève RC 2-B-P	2016/08	607'600.00	220'949.60	206'220.00		7'420.00			198'800.00
9141.25	Aménagement parc central et réfection surfaces s	2017/07	1'416'000.00	1'625'118.15	1'625'118.15		54'218.15			1'570'900.00
9141.26	Réfection rte de Coppet - Commugny RC 6-C-S	2017/09	382'000.00		181'170.10				77'289.35	103'880.75
9141.27	Réaménagement carrefour rte de l'Eglise-Ch. du f	2018/05	325'000.00		0.00	288'110.50				288'110.50
9141.28	Réfection rte de Coppet - Commugny RC 6-C-S	2019/06	506'200.00		0.00	356'058.75				356'058.75
9143.00	Immeubles et terrains amortis				1.00					1.00
9143.01	Terrain - Bois de la Mette				20'000.00					20'000.00
9143.07	Rénovation appartements Centre scolaire	2015/06	545'500.00	417'697.47	375'927.70		13'927.70			362'000.00
9143.08	Rénovation intérieure Centre scolaire	2015/07	72'000.00		50'544.00		1'944.00			48'600.00
9143.09	Rénovation bâtiment de la Laiterie	2016/03	188'000.00		181'078.00		6'476.00			174'600.00
9143.10	Remplacement chauffage bâtiment de la Laiterie	2019/03	25'000.00		0.00	23'621.35				23'621.35
9143.47	Construction du SAC	2009/12	3'321'321.00	3'774'156.60	1'891'371.00		125'971.00		12'004.00	1'753'396.00
9143.50	Transformation intérieure de la Maison de Commu	2011/07	1'033'333.00	1'009'032.00	697'568.00		51'968.00			645'600.00
9144.09	Mise en conformité des collecteurs de la "Source	2017/01	455'000.00		155'247.15	237'014.20				392'261.35
9146.04	Tracteur pour la voirie	2017/02	57'900.00		40'800.00		5'100.00			35'700.00
9149.01	Etude hydrologique et hydraulique Greny	2017/03	75'500.00		76'323.15	29'890.70				106'213.85
	<i>Sous-total patrimoine administratif</i>				<i>6'271'704.78</i>	<i>934'695.50</i>	<i>298'973.38</i>	<i>0.00</i>	<i>89'293.35</i>	<i>6'818'133.55</i>
Autres										
9152.08	Régie des Eglises				150'000.00	-30'000.00				120'000.00
9152.09	Association Eco_Terre-Sainte				8'500.00					8'500.00
9162.01	Prêt AJET				66'275.95					66'275.95
9170.02	Assainissement de la butte de tir	2015/04	42'422.00		23'140.00		890.00			22'250.00
9170.03	Révision PGA + règlement communal PGA et police des constructions	2019/10	101'000.00		0.00	16'117.05			6'435.00	9'682.05
	<i>Sous-total autres</i>				<i>247'915.95</i>	<i>-13'882.95</i>	<i>890.00</i>	<i>0.00</i>	<i>6'435.00</i>	<i>226'708.00</i>
	TOTAUX				6'717'224.23	920'812.55	299'863.38	0.00	95'728.35	7'242'445.05

IV. Conclusion

L'exercice 2019 engendre un **excédent de charges de CHF 1'236'803.98.**

Malgré que le taux d'imposition communal a été maintenu à 57 cts en 2019 (taux à 57cts depuis 2016), les rentrées fiscales effectives sont bien en dessous des comptes 2018 (- KCHF 1'000 environ) mais en ligne avec le Budget 2019. En 2019 encore, la Commune a pu supporter un exercice excédentaire grâce à ses réserves. Cependant, la question des revenus nécessaires au fonctionnement de la Commune et donc des impôts devra être discutée à l'automne pour 2021 déjà.

V. Décision

En conséquence, la Municipalité de Commugny, qui a accepté ce préavis en séance le 13 juillet 2020, prie le Conseil communal, après avoir :

Vu	le préavis municipal 05/2020,
Attendu	que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,
Entendu	le rapport de la Commission de gestion, sur la gestion et les comptes 2019
Décide	• d'accepter le Rapport de gestion 2019, • d'accepter les comptes 2019 tels que présentés, • de donner décharge à la Municipalité, à la Boursière ainsi qu'à la Commission de gestion pour l'exercice 2019

Commugny, le 14 juillet 2020

Au nom de la Municipalité

la syndique la secrétaire

O. Decré M. Sereno-Régis



Rapport de gestion de la Municipalité

ANNEE 2019

SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION 2019

1. Autorités

1.1 Conseil communal p. 4

1.2 Municipalité p. 9

2. Gestion

Dicastère de Mme Odile Decré p. 12

Dicastère de M. Yves Hermanjat p. 23

Dicastère de M. Michel Golay p. 25

Dicastère de M. Pierre Maillebiau p. 27

Dicastère de M. Harry Schaub p. 32

3. Conclusion p. 38

Rapport de gestion de la Municipalité au Conseil communal année 2019

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux dispositions de/du :

- la Loi du 28 février 1956 sur les Communes, état au 01.09.2018 (LC - 175.11 - art. 93c),
- le Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des Communes, état au 01.07.2006 (RCCom – 175.31.1 - art. 34),
- le Règlement du Conseil communal de Commugny du 28 mars 2018,

la Municipalité soumet à votre approbation le présent rapport de gestion ainsi que les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2019.

Etant donné les circonstances particulières de ce printemps 2020, dues à la pandémie du COVID-19, les différents délais légaux ordinaires ont été adaptés (art. 3 de l'Arrêté du Conseil d'Etat du Canton de Vaud du 23 avril 2020, relatif à l'adaptation de certaines règles en matière communale et de droits politiques dans le cadre de la lutte contre le coronavirus COVID-19).

Les comptes ont été présentés à la Commission de gestion le 22 juin 2020 et transmis dans leur version définitive préalablement le 19 juin 2020. Les commentaires sur les comptes après quelques corrections sur la version du 19 juin 2020, ont été donnés à la Commission en même temps qu'au Bureau du Conseil communal le 15 juillet 2020.

Le rapport de gestion a été également délivré au Bureau et à la Commission en date du 15 juillet 2020.

Les comptes de l'exercice sont présentés et commentés dans le second fascicule.

1. AUTORITES

Conseil communal - Composition du Conseil communal en 2019

Afanou Kokouda	Gilliéron Guillaume	Owen David
Alonso Iona	Gonthier Alain	Peter Christian
Ansermet Agnès	Gonthier Chantal	Piguet Laurence
Bärtsch Christine	Helmerts Nathalie	Reichmuth Nicolas
Braun Danièle	Hess Alexandra	Rodieux Jean-Pierre
Braun René	Hubble Martin	Sabti Karen
Broeksmit Wilbert	Kaltenrieder Norbert	Schmidt Michel
Buclin Suzanne	Karlsson Lis	Schuler Cyrill
Chablaix Raphael (dès le 09.10.2019)	Keefer Thomas	Sharif Omar
Claris Charles	Künzler Marcel	Sletta Bjorn
Clerc Christophe	Laterza Gabriele	Stahl Ernesto
Coulon Emmanuelle	Lowe Christian	Stanescu Luminita
De la Fuente Guillermo	Luyet Michèle	Vora Samir
Decurnex Gonzalez Floriane	Mac Avock Peter	Walter Geneviève
Dehaynin Thierry	Madsen Jan	Weisskopf Emanuel
Dittli-Lemoing Thérèse	Marzari Lisset	Wiesel André (jusqu'au 30 juin 2019)
Flesher Daniel	Naegeli Marianne	Williams Mark

Bureau du Conseil communal

2019	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre
Présidence	Christian Lowe (dès le 27.03.2019)	Christian Lowe
Vice-président	Christian Lowe	Geneviève Walter
2ème vice-présidente	Geneviève Walter	Floriane Decurnex Gonzalez
Secrétaire	Mireille Schick (jusqu'au 27.03.2019)	Nathalie Helmerts (dès le 26.06.2019)
Secrétaire suppléant	Samir Vora	Samir Vora
Scrutateurs	Lisset Marzari	Lisset Marzari
	André Wiesel	Samir Vora
Scrutateurs suppléants	Emmanuelle Coulon	Emmanuelle Coulon
	Floriane Decurnex Gonzalez	Agnès Ansermet
Huissier	Musli Shabani	Musli Shabani

Commissions/Délégations des membres du Conseil communal

Commission de gestion

Luminita Stanescu (jusqu'au 26.06.2019)	Norbert Kaltenrieder (jusqu'au 26.06.2019)
Lis Karlsson (dès le 26.06.2019)	Peter Mac Avock
Lisset Marzari (dès le 26.06.2019)	Nicolas Reichmuth, Président
Ernesto Stahl	

Commission des finances

Christine Bärtsch	Charles Claris (jusqu'au 26.06.2019)
Floriane Decurnex-Gonzalez (dès le 26.06.2019)	Cyrill Schuler
Geneviève Walter	Emanuel Weisskopf, Président

Commission en matière de recours d'impôts

Karen Sabti	Emanuel Weisskopf
Christian Peter, Président	

Commission des constructions

Lis Karlsson	Jan Madsen
Geneviève Walter	Omar Sharif, Président
Alain Gonthier	

Commission pour l'aménagement du territoire

Suzanne Buclin	René Braun, Président
Floriane Decurnex-Gonzalez	Guillaume Gilliéron
Lisset Marzari	Marcel Künzler
Michel Schmidt	

Commission d'environnement

Marianne Naegeli, Présidente	Thomas Keefer
Ilona Alonso	Christian Peter
Danièle Braun	Ernesto Stahl
Kokouda Afanou	

Commission des routes

Ilona Alonso	Norbert Kaltenrieder
Agnès Ansermet, Présidente	Christian Lowe (jusqu'au 26.06.2019)
Guillaume Gilliéron	Jean-Pierre Rodieux
Martin Hubble	Samir Vora

Commission ad hoc motion pour amender le nouveau Règlement du Conseil communal

Martin Hubble	Cyrill Schuler
Norbert Kaltenrieder	Emanuel Weisskopf
Jean-Pierre Rodieux	

Commission ad hoc sur la pétition « Pour un développement harmonieux, adapté, réfléchi et mesuré de notre Commune »

Ilona Alonso	Lisset Marzari	Jean-Pierre Rodieux (jusqu'au 26.06.2019)
Danièle Braun	Marianne Naegeli	Michel Schmidt
Floriane Decurnex Gonzalez	René Braun, Président	Omar Sharif

Commission ad hoc pour la révision des statuts de l'Organisation Régionale de la Protection Civile (ORPC)

Christophe Clerc	Wilbert Broeksmit	Laurence Piguet
Thérèse Dittli-Lemoing	David Owen	

Délégation au Conseil intercommunal de l'ASCOT

Agnès Ansermet	André Wiesel (jusqu'au 26.06.2019)
Thérèse Dittli-Lemoing, Présidente	Luminita Stanescu - suppléante
Nathalie Helmers	Christian Lowe – suppléant (jusqu'au 26.06.2019)
Kokouda Afanou	Christian Peter - suppléant
Guillermo de la Fuente	Laurence Piguet (dès le 09.10.2019)

Délégation au Conseil intercommunal de l'AJET

Thérèse Dittli-Lemoing, Présidente	Guillermo de la Fuente
Nathalie Helmers	André Wiesel (jusqu'au 26.06.2019)
Lisset Marzari	Luminita Stanescu - suppléante
Laurence Piguet (dès le 09.10.2019)	Christian Lowe – suppléant (jusqu'au 26.06.2019)
Kokouda Afanou	Christian Peter - suppléant

Délégation au Conseil intercommunal des SITSE

Geneviève Walter, Présidente	Omar Sharif
Agnès Ansermet	Björn Sletta
Martin Hubble	René Braun - suppléant
Christian Lowe	Jean-Pierre Rodieux - suppléant

Délégation à la commission de gestion du Centre sportif Commugny-Coppet

Daniel Flesher	Guillermo de la Fuente
Lisset Marzari	

Délégation au Conseil d'administration de Comita SA

Luyet Michèle

Les membres du Conseil communal ont dû se prononcer, lors de la séance du 27 mars 2019, sur une demande de révocation du mandat de la Secrétaire du Conseil communal, Mme Mireille Schick, suite à des difficultés de collaboration, et malgré une tentative de médiation entreprise par Mme le Préfet, Chantal Turin, entre les membres du bureau et la secrétaire titulaire.

La révocation du mandat est acceptée résultant du vote au bulletin secret. Mme Schick quitte la salle et M. Samir Vora, Secrétaire suppléant, prend sa place.

Durant l'année 2019, le Conseil communal s'est réuni à 5 reprises. Dans ces séances, il a :

▪ **entendu une présentation au sujet :**

- du projet de « Maison des Vins de La Côte » - Mont-sur-Rolle.

▪ **renvoyé à l'examen des Commissions concernées :**

- les indemnités et vacations du Conseil communal,
- l'autorisation générale de prêt des fonds disponibles de la trésorerie de la Commune de Commugny auprès des diverses collectivités publiques pour la législature 2016-2020,
- la rénovation d'un appartement du Centre scolaire,
- le remplacement du parquet de la salle communale (salle Meier),
- la mise à jour du Wifi de la salle communale,
- la rénovation du clocher de la Maison de Commune,
- l'abrogation de la Convention intercommunale relative à la construction et à l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées et des collecteurs de concentration des communes de Commugny et Coppet,
- une participation financière à la réalisation du projet « Maison des Vins de la Côte » - Mont-sur-Rolle,
- le réaménagement du carrefour de l'Auberge (route de Divonne RC 2-B-P – chemin de la Fontaine) – aménagement d'un trottoir sur la RC 2-B-P, entre la route de Coppet et le chemin de la Fontaine, assainissement du bruit routier,
- le réaménagement du carrefour route de Marnex – chemin de la Faucille, ainsi que le réaménagement de la mobilité douce piétons-vélos et la partie terminale de l'ancienne route de Marnex ;

▪ **accepté :**

- les comptes et le rapport de gestion 2018,
- le budget 2020,
- le crédit d'investissement complémentaire de CHF 209'998.15 TTC pour l'aménagement du Parc Central (dit Parc Marguerite), la réfection des surfaces sportives et des places de jeux jouxtant le site du Centre scolaire de Commugny,
- l'abrogation de la convention intercommunale relative à la construction et à l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées et des collecteurs de concentration des communes de Commugny et Coppet,
- le crédit extrabudgétaire de CHF 101'000.00 TTC pour la révision du Plan Général d'Affectation (PGA) et du Règlement communal sur le PGA et la police des constructions ;

▪ **accepté avec amendement :**

- le crédit d'investissement de CHF 45'200.00 TTC, amendé à CHF 25'000.00 pour le remplacement du chauffage du bâtiment de la Laiterie,
- le crédit d'investissement de CHF 506'200.00 TTC, amendé à CHF 401'000.00 TTC pour le financement de la réfection de la route de Coppet RC6-C-S entre le carrefour de la Laiterie et la route de Genève RC2-B-P,
- l'arrêté d'imposition pour l'année 2020 proposé à 57 et amendé à 55,5,

- **entendu et répondu :**
 - sur la pétition pour un développement harmonieux, adapté, réfléchi et mesuré de notre Commune ;
- **enregistré :**
 - le postulat de Geneviève Walter et consorts, « Quel futur pour le bâtiment de la Laiterie ? »,
 - la motion « Aménagement » présenté par les conseillers L. Mazari, F. Decurnex Gonzalez, I. Alonso, D. Braun, R. Braun, M. Schmidt, J.-P. Rodieux, O. Sharif et S. Vora,
 - la proposition de lettre du Conseil communal à la Cour des Comptes concernant la facture sociale du Canton de Vaud,
 - la proposition de résolution du Conseil communal au Conseil d'Etat et Grand Conseil concernant la péréquation et la facture sociale,
 - la proposition du Bureau relative aux traitements, indemnités, vacations et frais du Conseil communal et Bureau du Conseil ;
- **nommé :**
 - le Président du Conseil communal,
 - la Secrétaire du Conseil communal.

SCRUTINS 2019 - Informations sur les votations et les élections

<u>Scrutin du 10 février 2019</u>				
<i>Votations fédérales</i>				
Objet	Résultats	Electeurs inscrits	Nbre de votants	Participation
Initiative contre le mitage	NON	1'385	609	43.97 %
<u>Scrutin du 17 mars 2019</u>				
<i>Election cantonale</i>				
Objet	Résultats	Electeurs inscrits	Nbre de votants	Participation
Election du Conseil d'Etat - Premier tour		1'396	465	33.31%
<u>Scrutin du 19 mai 2019</u>				
<i>Votations fédérales</i>				
Objets	Résultats	Electeurs inscrits	Nbre de votants	Participation
Réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA)	OUI	1'413	757	53.57%
Directive de l'UE sur les armes	OUI	1'413	757	53.57%
<u>Scrutin du 20 octobre 2019</u>				
<i>Elections fédérales</i>				
Objets	Résultats	Electeurs inscrits	Nbre de votants	Participation
Conseil national		1'413	665	47.06%
Conseil des Etats – premier tour		1'413	672	47.56%
<u>Scrutin du 10 novembre 2019</u>				
<i>Election fédérale</i>				
Objet	Résultats	Electeurs inscrits	Nbre de votants	Participation
Conseil des Etats – deuxième tour		1'409	550	39.03%

Municipalité

Répartition des domaines d'activités

DICASTERES

DELEGUE MUNICIPAL

Administration générale (administration, RH, juridique, etc.) - Relations extérieures (AS TS, AS District, etc.) - Finances - Naturalisations - ARSCO SA – Régie des Eglises – Commission culturelle intercommunale

Mme Odile Decré, Syndique

Infrastructures - Routes - Mobilité - Transports publics - Gestion des déchets - SITSE - Cours d'eau - SDIS-TS – Espaces verts - Cimetière

M. Michel Golay, Municipal

Aménagement du territoire - Urbanisme - (Développement communal et régional, CIAT, Eco_Terre-Sainte, etc.) - Police des constructions - Bâtiments & Domaines communaux - Forêts

M. Yves Hermanjat, Municipal

Jeunesse & Education - ASCOT - AJET
CESCOT - Clinique dentaire du District
Culture - Tourisme

M. Pierre Maillebiau, Municipal

Sécurité (Police & Commission intercommunale de Police, ORPC - Social (ARAS, AVASAD, Centre funéraire, etc.) – Aînés - Informations communales - Animations communales - Sport CS des Rojalets – Commission intercommunale des sports

M. Harry Schaub, Municipal

VICE-SYNDIC

01.07.2018-30.06.2019

M. Pierre Maillebiau

01.07.2019-30.06.2020

M. Michel Golay et M. Pierre Maillebiau

La Municipalité s'est réunie à 44 reprises durant l'année 2019, pour des séances ordinaires de Municipalité, séances qui se tiennent le lundi soir à 19 heures.

Elle s'est également réunie en séances extra-muros d'une demi-journée à 2 reprises afin de pouvoir discuter plus spécifiquement des sujets suivants :

- Mobilié – zones « 30 » et « 20 »,
- LAT – RPGA Commugny.

Commissions municipales

Commission de salubrité

Yves Hermanjat – Municipal

Marc Von Rotz – Médecin

Pierre Maillebiau – Municipal

Sylvain Faillétaz – Agriculteur

un représentant du Service Technique Intercommunal

Commission de naturalisation

Odile Decré – Syndique

Marianne Naegeli – Conseillère communale

Karen Sabti – Conseillère communale

Harry Schaub – Municipal

En 2019, ces Commissions n'ont pas été sollicitées et n'ont donc pas fonctionné.

Représentation auprès des organismes intercommunaux

Organisme	Comité de direction Conseil d'administration Conseil de fondation Comité exécutif Comité de pilotage	Municipal Délégué à l'AG Délégué au CI	Suppléant
AdCV – Association des Communes Vaudoises	<i>Pas de représentant</i>	Odile Decré	Yves Hermanjat
AJET – Association pour le réseau d'Accueil de Jour des Enfants de Terre-Sainte	Pierre Maillebiau	Harry Schaub	Michel Golay
ARAS – Association régionale d'actions sociales	<i>Pas de représentant</i>	Harry Schaub	Michel Golay
ARSCO SA	Odile Decré	Pierre Maillebiau	Tout autre membre de la Municipalité
ASCOT – Association scolaire de Terre-Sainte	Pierre Maillebiau	Harry Schaub	Michel Golay
Assemblée des Syndics de Terre-Sainte	Odile Decré	sans	sans
Assemblée des Syndics du District de Nyon	Odile Decré	sans	sans
Clinique dentaire scolaire itinérante du District de Nyon	<i>Pas de représentant</i>	Pierre Maillebiau	Tout autre membre de la Municipalité
Comita SA	Odile Decré	Pierre Maillebiau	Tout autre membre de la Municipalité
Commission intercommunale culturelle de Terre-Sainte	Odile Decré	sans	sans
Commission intercommunale de sécurité de Terre-Sainte	Harry Schaub	sans	sans
Commission intercommunale des sports de Terre-Sainte	Harry Schaub	sans	sans
Commission intercommunale du feu	Michel Golay	sans	sans
CIAT – Commission intercommunale pour l'aménagement du territoire TS	Yves Hermanjat	sans	sans
STI – Association pour un STI du District de Nyon	<i>Pas de représentant</i>	Yves Hermanjat	sans
EICTS – Compostière de Terre-Sainte	Odile Decré Michel Golay	sans	sans
SEDI – Service pour l'exploitation de la déchetterie intercommunale	Michel Golay	sans	sans
SADEC SA	<i>Pas de représentant</i>	Michel Golay	Tout autre membre de la Municipalité
ORPC – Organisation Régionale de protection civile	<i>Pas de représentant</i>	Harry Schaub	Michel Golay
Régie des Eglises	Odile Decré	sans	Tout autre membre de la Municipalité
SITSE – Services Industriels de Terre-Sainte	Michel Golay	Odile Decré	Harry Schaub
Groupe de coordination des travaux routiers en TS	Michel Golay [Odile Decré]	sans	sans
Gestion transfrontalière du Greny	Michel Golay [Odile Decré]	sans	sans

Visite annuelle du Préfet : inspection administrative et politique de la Commune

L'inspection annuelle de la Commune, conformément à l'article 141 de la *Loi sur les Communes*, a été effectuée par M. Jean-Pierre Deriaz, Préfet du district de Nyon, en date du 23 janvier 2019. A l'occasion de cette visite, étaient présents M. Christian Lowe, Vice-Président du Conseil communal, les membres de la Municipalité, Mme Nicole Sereno-Régis, Secrétaire municipale, Mme Viviane Haenni, Préposée au Contrôle des habitants ainsi que de M. Michel Jaccard, Boursier (dernier exercice).

Lors de cette séance, Monsieur le Préfet a effectué un contrôle des différents registres et de la situation comptable de la Commune. Il a également souhaité s'enquérir sur les relations entre la Commune et les différents services cantonaux et parler, par exemple, des projets communaux en cours et à venir.

A l'issue de ce contrôle, M. Jean-Pierre Deriaz a attesté de la bonne gestion de la Commune et a relevé l'excellent travail effectué par les différents services de l'Administration communale ainsi que par le Bureau du Conseil communal.

Communication de la Municipalité

La Municipalité communique de différentes manières auprès des habitants de Commugny ou d'un public plus large selon les besoins :

- par le pilier public pour les avis officiels et décisions devant être communiquées au public
- par le site internet communal
- par voie de tous-ménages (avis importants [notamment pour des perturbations dans le cadre de travaux routiers], informations récurrentes concernant les nuisances sonores, la taille des haies, etc.)
- par le journal communal *Commugnycation*
- par affichage de panneaux sur site.

2. Gestion

DICASTERE DE ODILE DECRE

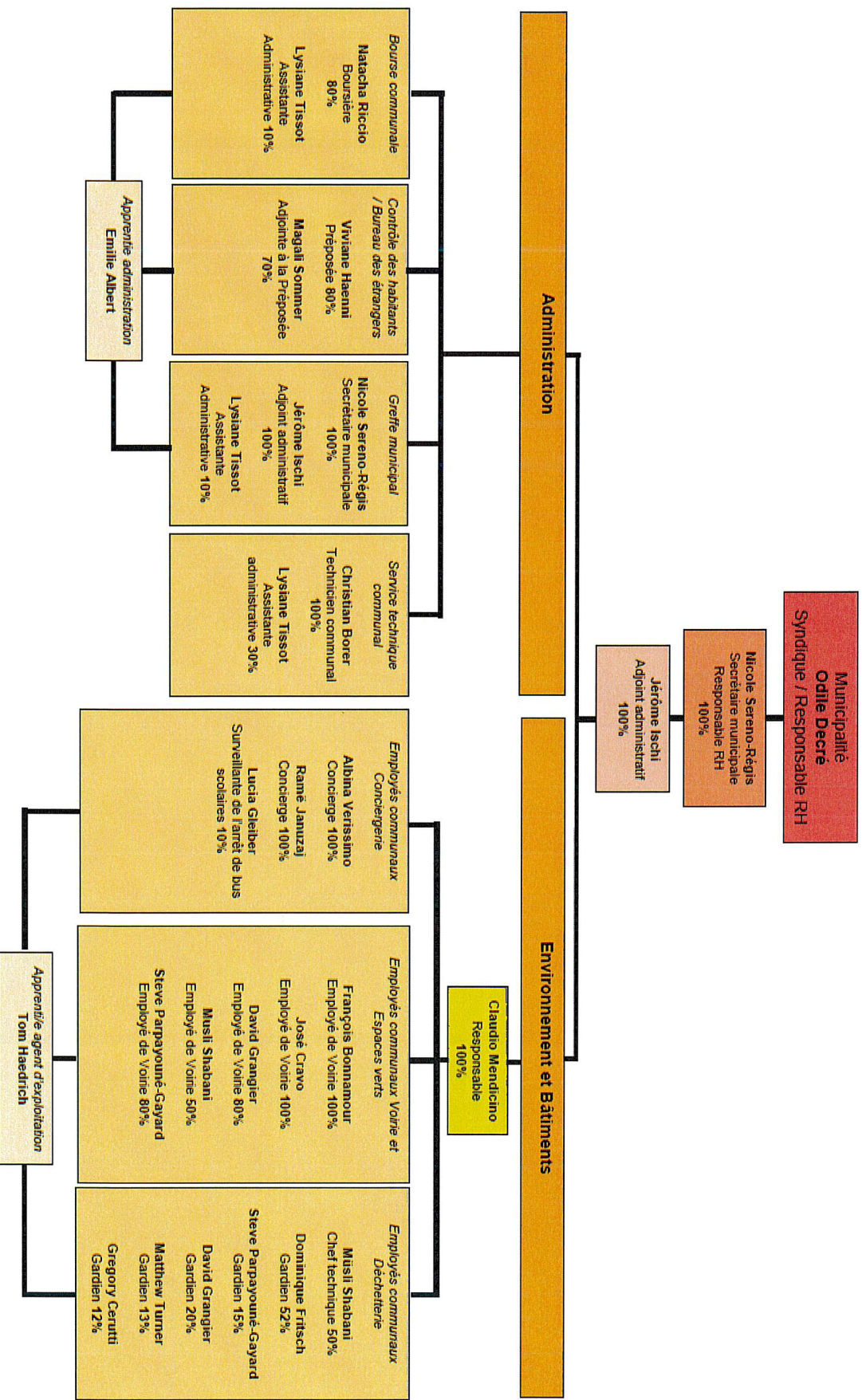
ADMINISTRATION GENERALE

Ressources humaines

Secteur	Prénom/Nom	Activité	Taux en %
Greffe municipal <i>Administration générale</i>	Mme Nicole Sereno-Régis	Secrétaire municipale	100
	M. Jérôme Ischi	Adjoint administratif	100
	Mme Lysiane Tissot	Assistante administrative	50
(jusqu'au 15.08.2019)	Mme Emilie Albert	Apprentie 3 ^{ème} année	apprentie
<i>Service technique</i>	M. Christian Borer	Technicien communal	100
Bourse communale	Mme Natacha Riccio	Boursière communale	80
Contrôle des habitants	Mme Viviane Haenni	Préposée	80
Environnement et Bâtiments	M. Claudio Mendicino	Responsable	100
<i>Service conciergerie</i>			
	M. Ramë Januzaj	Conciergerie	100
	Mme Albina Verissimo	Conciergerie	100
Service voirie et espaces verts (EV)			
	M. François Bonnamour	Employé Voirie et EV	100
	M. José Cravo	Employé Voirie et EV	100
	M. David Grangier	Employé Voirie et EV	80
	M. Musli Shabani	Employé Voirie et EV	50
	M. Steve Parpayouné-Gayard	Employé Voirie et EV	80
(dès le 13.08.2018)	M. Tom Haedrich	Employé Voirie et EV	apprenti
Déchetterie intercommunale			
	M. Musli Shabani	Responsable technique	50
	M. Dominique Fritsch	Gardien	52
	M. David Grangier	Gardien	20
	M. Gregory Cerutti	Gardien	12
	M. Matthew Turner	Gardien	13
	M. Steve Parpayouné-Gayard	Gardien	15

Le personnel communal joue un rôle essentiel dans le fonctionnement de notre Commune. Avec les années, les tâches augmentent et se complexifient, les compétences doivent être toujours plus pointues.

La Municipalité remercie les collaborateurs de la Commune pour leur engagement et leur travail de qualité. Commugny est l'une des 3 plus grandes Communes de Terre-Sainte, non seulement par la surface de son territoire, mais également par le nombre de ses habitants, générant ainsi une quantité de travail importante pour nos employés.



Arrivée et départ en 2019

Mme Natacha Riccio, notre nouvelle Boursière, a rejoint notre Commune au début 2019. Ses collègues et la Municipalité étaient heureux d'accueillir Mme Riccio au sein de l'Administration, la communication étant désormais simplifiée et plus rapide avec la Bourse communale installée dans les mêmes murs.

Notre apprentie, Mme Emilie Albert, qui a suivi la formation d'employé de commerce (elle avait rejoint l'équipe de l'Administration en août 2016), a terminé avec succès sa formation le 15 août 2019 et nous a quittés, après avoir obtenu son CFC.

Services communaux

L'**Administration générale**, sous la responsabilité directe de la Syndique, compte 7 personnes, à savoir : la Secrétaire municipale, l'Adjoint administratif, la Préposée au Contrôle des habitants et sa Suppléante, ainsi que le Technicien communal avec l'Assistante administrative et enfin la Boursière.

Au risque de répéter un discours tenu depuis plusieurs années, force est de constater que les collaborateurs de l'Administration communale, tous services confondus, doivent trop souvent traiter presque uniquement les affaires courantes et les urgences au détriment de certains dossiers qui auraient besoin de bénéficier d'une réflexion et d'un travail de fond qui ne peut pas être réalisé.

La **Conciergerie** est composée de 3 personnes à plein temps, dont le responsable Environnement et Bâtiments (M. Claudio Mendicino). En plus du personnel communal, une partie des nettoyages des locaux de l'UAPE est effectuée par une entreprise privée. En effet, la Municipalité a choisi d'externaliser les entretiens à réaliser en soirée, hors présence des utilisateurs des locaux.

Le service **Voirie et Espaces verts** compte 6 personnes avec des taux d'activité différents dont 2 collaborateurs à plein temps.

Pour rappel, M. Musli Shabani, gardien responsable technique de la déchetterie intercommunale (50%), consacre 50% de son temps à notre Commune.

M. Steve Parpayouné-Gayard a augmenté son activité à un taux de 80% fin 2018 pour œuvrer notamment à l'entretien du Parc Marguerite. Il assume son rôle de gardien de la déchetterie intercommunale le vendredi après-midi.

M. David Grangier est également à 80% au service de la Voirie et des Espaces verts, du mardi au vendredi. Le samedi, il est le gardien principal de la déchetterie.

MM. José Cravo et François Bonnamour se dédient à 100% aux Services de la Voirie et des Espaces verts.

M. Tom Haedrich, qui a rejoint l'équipe le 13 août 2018 en tant qu'apprenti « agent d'exploitation » pour une durée de trois ans, fait le tour de l'ensemble des tâches à assumer au sein de l'équipe de la Voirie et des Espaces verts, avec encore des périodes de formation à la Déchetterie mais aussi avec ses collègues de la Conciergerie.

La **Déchetterie intercommunale** nécessite la présence de plusieurs gardiens, notamment du fait de son emplacement sous une ligne à haute tension (restrictions légales de la durée du temps de travail dans ce contexte).

M. Musli Shabani y effectue un 50% en travaillant tous les matins de la semaine sur le site.

Les après-midis, ce sont MM. Dominique Fritsch à 52% (lundi au jeudi) et M. Steve Parpayouné-Gayard à 12,5% (vendredi), qui assurent une présence à la déchetterie intercommunale.

Le samedi, 3 gardiens sont présents, M. David Grangier étant le gardien principal, selon des horaires différents qui ont été déterminés en fonction de la fréquentation de l'infrastructure. Les remplacements en personnel sont assurés d'abord par certains de nos collaborateurs de la Voirie et des Espaces verts et quand cela n'est pas possible, par des collaborateurs de l'entreprise DESA, spécialisée dans le domaine (DESA est également en charge d'une partie de la gestion du site pour les 3 Communes).

Enfin, comme chaque année, plusieurs jeunes ont été engagés pour des jobs de vacances, principalement pendant les vacances scolaires de l'été, pour remplacer et aider les secteurs de la Conciergerie, de la Voirie et Espaces verts ainsi que de la Déchetterie intercommunale.

La responsable RH au sein de l'Administration est notre Secrétaire municipale qui transmet les ordres de la Municipalité à l'ensemble des collaborateurs de l'Administration, de la Voirie et Espaces verts, de la Conciergerie ainsi que de la Déchetterie intercommunale. Elle supervise les travaux en collaboration avec la Syndique et les Municipaux en charge des dicastères correspondants.

Depuis le Rapport d'activités relatant l'année 2018, vous êtes informés sur le fonctionnement des différents services communaux. De ce fait, chaque année, un service est présenté et les activités de l'année écoulée sont ainsi mises en valeur.

Cette année, nous vous présentons :

Le **Service voirie et espaces verts (EV)** qui comprend six personnes (pour un équivalent temps plein de 4,3) dont un apprenti qui a débuté sa formation le 13 août 2018. Les activités principales de ce Service se composent de l'entretien des abords des voies de circulation, des cours d'eau, des plates-bandes, du cimetière, des parcelles communales, des alentours des bâtiments communaux et du Parc Marguerite.

Dans ce cadre, ce service doit :

- veiller à l'état général des routes communales, environ 30km, et ses équipements en signalant tous travaux qui devraient y être exécutés,
- assurer la propreté des chemins et routes en dehors du passage de la balayeuse intercommunale et veiller plus particulièrement à éliminer les feuilles en automne,
- entretenir les bords de routes, les chemins y compris les chemins AF pour permettre l'évacuation des eaux, notamment en intervenant avec l'épareuse sur les banquettes des routes,
- vérifier que les grilles et sacs de routes situés sur la zone agricole soient dégagés de tous déchets pour éviter des incidents en cas d'intempéries,
- contrôler, plus spécialement en cas de fortes précipitations, le débit des cours d'eau (le Greny, le Bornalet, le Nant et la Versoix) traversant le territoire communal,
- entretenir régulièrement le lit et les berges des cours d'eau communaux mentionnés ci-dessus,
- nettoyer et entretenir régulièrement les fontaines publiques,
- déneiger et procéder au salage, si la situation le demande, des axes publics (chaussées et trottoirs) et ensuite des chemins privés,
- contrôler et entretenir les panneaux indicateurs des rues, de signalisation,
- veiller à ce que les miroirs publics soient opérationnels tout au long de l'année,
- demander l'intervention d'une entreprise spécialisée en cas de besoin pour assurer la maintenance de l'éclairage public,
- entretenir les forêts du domaine communal,

- vider et contrôler les poubelles publiques et les poubelles pour déjections canines,
- organiser l'affichage et entretenir les deux piliers publics,
- entretenir régulièrement le cimetière (taille des haies, tonte du gazon, désherbage des chemins et autour des tombes) et veiller au respect de l'application du *Règlement du cimetière*,
- organiser la creuse et le remblayage des tombes et être présent lors de toute cérémonie au cimetière,
- maintenir la propreté aux abords de l'église, de la maison de paroisse, du parvis ainsi que du parking y attenant,
- veiller à l'état général des espaces verts et jardins publics, en effectuant régulièrement la taille des haies, l'entretien de toutes les plantes, fleurs sur le domaine communal, y compris l'arrosage. Celui-ci se fait en pleine saison deux à trois fois par semaine,
- tailler une partie des arbres se trouvant sur le domaine public,
- tondre les zones engazonnées,
- entretenir la zone du stand de tir et des cibles,
- effectuer divers travaux de génie civil et de maçonnerie simples sur le domaine communal et les bâtiments publics,
- entretenir les bancs, les anciens modèles nécessitant, pour les éléments en bois, d'être poncés et repeints régulièrement,
- entretenir et balayer le périmètre du Centre scolaire ainsi que les abords de la salle communale,
- nettoyer et entretenir les parkings communaux,
- veiller à l'entretien général des véhicules, machines, matériels et outils du Service communal de la voirie et des espaces verts,
- procéder à l'éradication préventive des plantes très sensibles au feu bactérien sur le domaine communal et privé,
- informer le Greffe de la présence de chenilles processionnaires sur le domaine privé afin de demander aux propriétaires de procéder à leur élimination dans les délais impartis,
- assurer la présence d'un collaborateur de la Voirie et Espaces verts, chaque matin en période scolaire, au carrefour de la Laiterie, pour accompagner les écoliers dans la traversée de la route de Coppet (patrouilleur scolaire),
- aider, quand c'est nécessaire, les collègues de la Conciergerie pour installer les tables et les chaises de la salle communale pour diverses séances ou manifestations (séances du Conseil communal, séance d'une Intercommunalité, accueil des nouveaux habitants, Noël des Aînés, spectacles de l'école, etc.),
- décorer les arbres communaux pendant la période de Noël et fixer les drapeaux aux candélabres et aux bâtiments communaux lors de toute manifestation communale,
- pavoiser la Maison de Commune les jours de commémoration fédérale ou cantonale ainsi qu'à l'occasion des votations/élections,
- participer à l'organisation pratique et à certaines mises en place de matériel à l'occasion de la Fête nationale au stand de tir et participer au rangement pour diverses manifestations villageoises.

Les tâches qui sont énumérées ci-dessus sont réparties entre les différents collaborateurs, mais chacun doit pouvoir les effectuer en cas de besoin (remplacements en cas d'absences ou d'urgences).

Ces activités sont planifiées sous la responsabilité de M. Claudio Mendicino qui rencontre chaque matin les collaborateurs du Service Voirie et Espaces verts afin d'organiser le travail au quotidien avec une vision hebdomadaire.

Evolution des effectifs et des salaires du personnel communal 2019 versus 2018

Services / collaborateurs	Effectifs				Salaires par services			
	RE19	BU19	RE18	BU18	RE2019	BU2019	RE2018	BU2018
Administration								
Secrétaire municipale	1.00	1.00	1.00	1.00				
Technicien communal	1.00	1.00	0.00	0.00				
Boursière	0.80	0.80	0.00	0.00				
Secrétariat Bourse et admin.	0.00	0.40	0.00	0.00				
Assistante admin et Bourse	0.60	0.60	0.50	0.00				
Adjoint administratif	1.00	1.00	1.00	0.90				
Temporaire (rempl. absence accid.)	0.30	0.00	0.00	0.00				
Apprentie	0.10	0.20	0.20	0.20				
Accompagnante bus scolaires	0.10	0.10	0.10	0.00				
Total Administration salaires	4.80	5.00	2.80	2.10	505 933	525 700	291 663	253 700
Honoraires boursier	0.05	0.25	0.80	0.80	6 000	30 000	97 200	97 200
Total Administration y.c. honoraires	4.85	5.25	3.60	2.90	511 933	555 700	388 863	350 900
Voirie								
Technicien communal	0.00	0.00	1.00	1.00				
Voirie JC	0.80	0.80	1.00	1.00				
Voirie FB	1.00	1.00	1.00	1.00				
Voirie SPG	0.60	0.60	0.40	0.20				
Voirie MS	0.45	0.45	0.50	0.50				
Patrouilleur scolaire MS	0.05	0.05	0.00	0.00				
Voirie DG	0.80	0.80	0.80	0.80				
Stagiaires - étudiants	0.10	0.20	0.20	0.20				
Apprenti	0.20	0.20	0.10	0.10				
Total Voirie salaires	4.00	4.10	5.00	4.80	310 400	310 200	397 862	376 900
Honoraires facturation taxes déchets	0.00	0.03	0.03	0.03	0	4 320	4 320	4 320
Total Voirie y.c. honoraires	4.00	4.13	5.03	4.83	310 400	314 520	402 182	381 220
Conciergerie								
Concierge 1 - AM	0.00	0.00	0.00	1.05				
Concierge 2 - AM	0.00	0.00	0.00	1.05				
CM Concierge responsable	1.00	1.00	0.90	0.00				
AV concierge 1	1.00	1.00	1.00	0.00				
RJ concierge 2	1.00	1.00	1.00	1.00				
Temporaire (rempl. absence accid.)	0.17	0.00	0.00	0.00				
Stagiaires - étudiants	0.10	0.00	0.00	0.00				
Total Conciergerie salaires	3.27	3.00	2.90	3.10	245 450	230 900	223 783	219 100
Honoraires (prest. externes)	0.58	0.68	0.75	0.75	39 914	49 000	54 481	54 000
Total Conciergerie y.c. honoraires	3.83	3.68	3.65	3.85	285 364	279 900	278 244	273 100
Déchetterie intercommunale								
MS Gardien responsable	0.50	0.50	0.50	0.50				
DF 2e gardien	0.52	0.50	0.50	0.50				
JLMB/SPG gardien puis aussi MT	0.15	0.15	0.40	0.40				
DG gardien principal samedi	0.20	0.20	0.20	0.20				
EH puis GC gardien samedi	0.12	0.10	0.10	0.10				
MT gardien samedi	0.13	0.15	0.00	0.00				
Stagiaires, etc.	0.00	0.00	0.10	0.00				
Total déchetterie intercom. Salaires*	1.62	1.60	1.80	1.70	115 838	114 000	109 905	119 900
Honoraires (prest. externes)	0.45	0.47	0.58	0.35	32 084	33 545	41 696	24 545
Total Déchetterie intercommunale	2.07	2.07	2.38	2.05	147 922	147 545	151 601	144 445
Parc Marguerite								
SPG Entretien Parc 1	0.20	0.20	0.10	0.00				
JC Entretien Parc 2	0.20	0.20	0.00	0.00				
Total Parc Marguerite salaires	0.40	0.40	0.10	0.00	34 934	30 500	0	0
Honoraires (prest. externes)*	0.05	0.10	0.13	0.20	3 850	7 000	9 310	15 000
Total Parc Marguerite	0.45	0.50	0.23	0.20	38 784	37 500	9 310	15 000
[* voir sous 351.3145 pour 2018]								
Contrôle des habitants								
Préposée au CH	0.80	0.80	0.80	0.80				
Adjointe Préposée au CH	0.70	0.70	0.70	0.70				
Total Contrôle des habitants	1.50	1.50	1.50	1.50	131 400	130 700	129 930	128 500
Totaux								
Prestations d'assurances							45 167	
Total général ETP / salaires	15.59	15.60	14.10	13.20	1 343 955	1 342 000	1 198 310	1 098 100
Total honoraires	1.11	1.53	2.29	2.13	81 848	123 885	206 887	195 065
Total général y.c. honoraires	16.70	17.13	16.39	15.33	1 425 803	1 465 865	1 405 297	1 293 165
Total nombre d'employés	21	21	20	19				

ADMINISTRATION GENERALE

Suivis juridique et des assurances

Le suivi juridique des dossiers, de manière transversale pour l'ensemble des dicastères, est assumé par Mme la Syndique en collaboration avec le Municipal responsable et les avocats conseils de la Commune, pour les dossiers qui requièrent l'intervention de l'un ou l'autre, selon les domaines concernés.

Le **portefeuille d'assurances** est supervisé par un courtier en relation régulière avec l'Adjoint administratif et la Syndique.

Archives communales

Les **archives communales** sont en partie numérisées, depuis 2014, grâce à la mise en place d'une gestion électronique des documents (GED). La gestion des archives papier est partiellement externalisée.

BOURSE ET FINANCES

La Bourse communale a notamment assumé les tâches suivantes en 2019 :

- Comptabilité générale de la Commune et de la Déchetterie intercommunale,
- Facturation diverses (taxes déchets, taxes de séjour, frais administratifs des permis de construire et des permis d'utiliser / d'habiter, ordonnances pénales, etc.),
- Recouvrement des impayés,
- Etablissement du budget et des comptes annuels, y compris tous les documents en relation (la Boursière et la Secrétaire municipale collaborent à la rédaction des documents utiles, avec les membres de la Municipalité).

Devis et factures à payer : processus de circulation des documents

Dans le cadre du suivi des travaux quotidiens, les demandes de devis et suivis des factures sont assurés par les Municipaux responsables et les collaborateurs concernés.

Les factures sont traitées de la manière suivante : réception et enregistrement par le Greffe municipal. Ensuite, pour les factures qui le nécessitent, le visa du collaborateur responsable du dossier atteste de la correspondance avec le devis et/ou avec la livraison effectuée. Les pièces comptables sont transmises aux membres de la Municipalité, par dicastère, afin que chacun vise à son tour chaque facture et précise son imputation comptable (suivi du budget). L'ensemble des factures est transmis à la Syndique et la Secrétaire municipale pour validation par leur signature collective, après contrôle. Enfin, la Boursière, Mme Natacha Riccio, récupère toutes les pièces comptables pour une ultime vérification, la saisie comptable, le paiement (saisie des écritures, la libération des paiements est faite par la Syndique ou son remplaçant) et l'archivage.

Emission de factures

Les factures émises par la Bourse communale sont traitées par la Boursière en collaboration avec ses collègues concernés, selon les sujets (Contrôle des habitants, Service technique, Greffe municipal).

Exercice 2019

En matière financière, la Municipalité a bouclé les comptes 2019 avec un déficit inférieur à celui qui était prévu au budget.

En 2019 à nouveau, nous avons pu intégrer les décomptes définitifs (non validés par le Canton) des péréquations de l'année. Cela signifie que ces 3 péréquations cumulent, dans les comptes 2019, les acomptes et les décomptes provisoires.

Certains amortissements prévus n'ont, par contre, pas pu être concrétisés car les préavis auxquels ils correspondent n'ont pas pu être clos avant le bouclage des comptes 2019. Cet exercice inclut un taux d'imposition à 57 cts et des amortissements obligatoires, uniquement, pour l'année 2019.

Le résultat indique un excédent de charges de CHF 1'236'803.98 en lieu et place du déficit prévisionnel de CHF 1'914'600.00.

Considérées globalement, les recettes fiscales sont inférieures en 2019 à celles de 2018 de CHF 1'063'469.34. Les impôts conjoncturels, tels que les droits de mutation et les gains immobiliers servent encore pour moitié à la procédure de financement de la facture sociale cantonale, selon le système toujours en vigueur. Et les factures cantonales, malgré les négociations financières régulièrement menées par les associations faitières, pèsent lourd sur le budget communal.

Fin 2019, la situation financière de Commugny était encore supportable puisque nous avons des liquidités en suffisance et que nous n'avons pas de dette.

Concernant les comptes 2019 encore, des informations spécifiques utiles sont présentées dans le préavis et dans les commentaires accompagnant les chiffres de l'exercice (par classifications administrative et par nature).

NATURALISATIONS

Depuis la mise en œuvre du nouveau cadre légal fédéral et cantonal, l'ensemble de la procédure, pour sa partie communale, est géré par la Préposée au Contrôle des habitants, Mme Viviane Haenni.

En 2019, 16 dossiers concernant 28 candidats ont été traités à Commugny.

RELATIONS EXTERIEURES

Assemblées des Syndics du District de Nyon (ASDN), Assemblée des Syndics de Terre-Sainte (ASTS), Association des Communes vaudoises (AdCV), Représentation à l'occasion de diverses manifestations

Les **Syndics du District**, réunis en assemblée présidée par les Préfets, Mme Chantal Turin et M. Jean-Pierre Deriaz, ont débattu des sujets suivants, dont certains ont été rapportés en séance du Conseil communal, à savoir :

- Association Pro-Jet,
- Buts et principes de la nouvelle péréquation financière intercommunale vaudoise (NPIV),
- Présentation de l'école de Changins ainsi que de l'Agroscope,
- Association Fête de la Vigne,

- Utilisation des fonds de compensation des abris PCi et procédure de validation des abris,
- Bilan et échanges sur la LEM (Loi sur les Ecoles de Musique),
- Système de gestion des zones d'activités,
- Présentation de l'ASBV (Association des services bénévoles vaudois),
- Loi sur l'information,
- Gestion et aménagement en économie alpestre – gestion de l'eau,
- Présentation de l'OSEO-Vaud, antenne de Nyon, insertion professionnelle.

Les **Syndics de Terre-Sainte**, réunis en assemblée, ont abordé de nombreux thèmes, et parmi les plus importants, les sujets suivants dont certains ont été rapportés en séance du Conseil communal, à savoir :

- Gestion du site terresainte.ch,
- Théâtre de Terre-Sainte (saison théâtrale hivernale),
- Projet d'usine d'embouteillage d'eau à Divonne-les-Bains,
- Pot-commun – comptes 2018 et budget 2020,
- Installation d'antennes « 5G »,
- Perception par les Communes de leur propre impôt communal,
- Tarification du *Léman Express*,
- Offre TP nocturne de Région Nyon,
- Desserte TP interne Terre-Sainte,
- Plan Local d'Urbanisme intercommunal, Pays de Gex aggro,
- Taux d'imposition 2020.

La Syndique, et/ou l'un ou l'autre des Municipaux, selon les sujets, participent encore aux assemblées de l'AdCV dont Commugny est l'une des Communes membres fondatrices. Cette entité est l'une des deux faitières des Communes vaudoises (l'autre étant l'UCV ou Union des Communes vaudoises) qui traitent avec le Conseil d'Etat et c'est par l'AdCV que nous recevons un certain nombre des consultations faites chaque année par le Canton.

Suite au retrait du **Conseil régional** (actuellement Région de Nyon), voté en séance du Conseil communal du 22 juin 2016, Commugny n'est plus membre de cette Association intercommunale depuis le 1^{er} janvier 2017, mais les collaborations continuent dans les domaines d'activités pour lesquels notre Commune ne peut pas interagir seule et/ou directement avec le Canton et la Confédération. C'est notamment le cas pour les transports publics, les projets de corridors biologiques ou certains autres sujets discutés dans le cadre du « Grand Genève », par exemple.

En ce qui concerne les transports publics, les réflexions sur les lignes de bus régionales existantes et leur avenir se poursuivent, en collaboration avec les Communes françaises concernées et Région de Nyon, comme mentionné précédemment. De même, les prolongations de phases de test comme les éventuels ajouts et/ou modifications de lignes sont discutés.

Nous participons chaque année à différentes rencontres permettant de faire le point sur l'existant et sur les besoins auxquels il faut encore répondre.

Pour rappel, le renforcement de l'offre nocturne pour les lignes de bus a démarré en décembre 2019.

Commission culturelle intercommunale

Les financements gérés par le « Pot commun » des Communes de Terre-Sainte en matière de subventions à des activités sportives, culturelles ou à des projets institutionnels sont en augmentation, car ils suivent l'augmentation de ces activités.

La Syndique représente Commugny au sein de la Commission culturelle intercommunale. Pour cette législature, la Présidence est assurée par M. Serge Schmidt, Syndic de Tannay, et les séances se tiennent donc à l'Administration communale de Tannay.

En 2019, les membres de la Commission se sont rencontrés 2 fois, les 08 mai et 25 septembre, pour les comptes 2018 et le budget 2020.

ARSCO SA

Mme Odile Decré est la déléguée municipale au sein du Conseil d'Administration de ARSCO SA, qui compte 10 membres. Ce Conseil d'administration fait valider les projets par les représentants des Actionnaires de la Société. En 2019, le Conseil d'administration d'ARSCO SA a tenu 11 séances plénières.

Au sein du Conseil d'administration, la Syndique est membre de la Commission bâtiments, de la Commission RH et du Groupe de travail sur les besoins en locaux scolaires.

Au 31 décembre 2019, le total du bilan d'ARSCO SA s'élevait à CHF 70'823'350.25. A l'actif, les bâtiments et le terrain figurent pour CHF 70'519'890.76. Le passif est essentiellement composé de l'endettement (CHF 30'684'000.00) et des amortissements sur les bâtiments des Rojalets et du Chaucey et la HMS (CHF 35'461'210.13). Enfin, le fonds de réserve pour entretien atteint CHF 3'850'000.00.

ARSCO SA	Montants en CHF		
	Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018
Dépenses totales	5'705'443.85	5'873'500.00	5'534'890.88
A charge des communes (via l'ASCOT)	5'182'826.80	5'613'650.00	5'172'640.68

En fonction des prévisions statistiques concernant l'évolution du nombre d'élèves au secondaire I, il devenait nécessaire de construire de nouvelles salles de classes sur le site des Rojalets. Ces nouvelles classes, ajoutées au 2^{ème} étage du collège des Rojalets, côté Lausanne du bâtiment, ont pu être utilisées dès la rentrée 2019.

L'ensemble du projet comprend 6 classes d'enseignement « classique » ainsi qu'une nouvelle salle de musique (dont l'acoustique a été particulièrement étudiée et soignée afin de ne pas causer de gêne pour les salles de classes voisines) et une salle pour l'éducation nutritionnelle qui n'existait pas aux Rojalets (cours sur l'alimentation et la cuisine).

Pour rappel, ARSCO SA est propriétaire, sur le territoire de Coppet, des bâtiments scolaires composant le collège de Terre-Sainte aux Rojalets ainsi que de ceux du collège Necker, sur le site du Chaucey.

Chantier en toiture du collège des Rojalets :

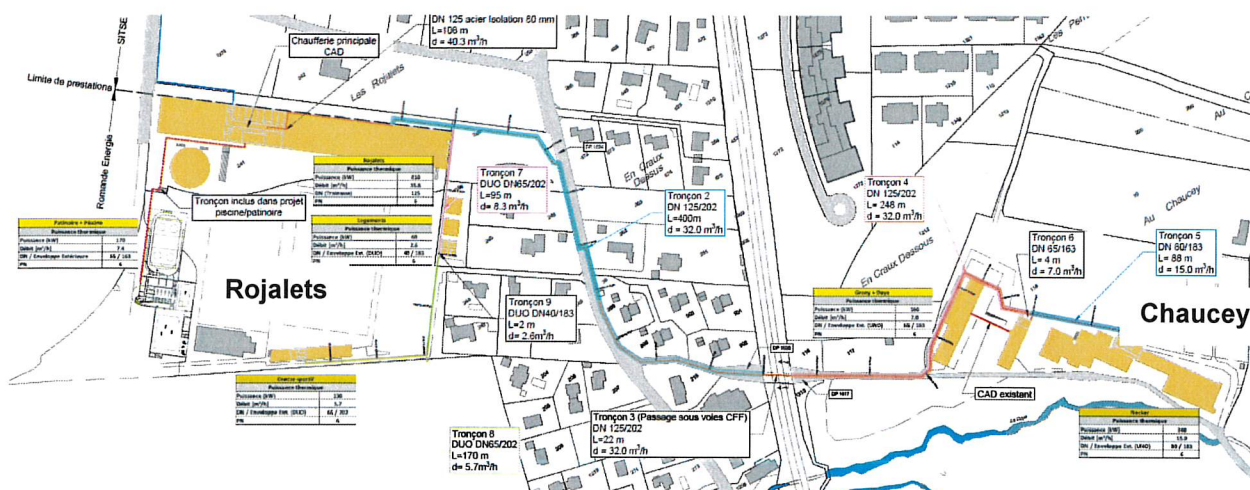


Pendant le chantier : à gauche, travaux de démolition, à droite, pose d'éléments de façade (photos © GT/ ARSCO SA).

Le projet intercommunal de **piscine/patinoire scolaire et publique**, prévu sur le site des Rojalets à Coppet, mené par **ARSCO SA** sur mandat des Municipalités de Terre-Sainte, n'a pas encore pu se concrétiser. En 2019, les oppositions à la seconde mise à l'enquête ont été levées par la Municipalité de Coppet, malheureusement des opposants ont fait recours. Pour rappel, la seconde mise à l'enquête incluait une étude acoustique portant sur l'entier du périmètre, soit aussi sur le Centre sportif des Rojalets, telle que demandée par la Cour de droit administratif et public (CDAP). La procédure est en cours.

ARSCO SA et les SITSE enfin : le projet commun de valorisation de l'énergie issue des eaux traitées rejetées par la STEP, pour alimenter le réseau de chauffage à distance sur le périmètre des Rojalets et du Chaucey à Coppet, fonctionne et a été inauguré en 2019.

Réseau du CAD entre les Rojalets et le Chaucey (sur Coppet)



DICASTERE DE YVES HERMANJAT

URBANISME ET PATRIMOINE COMMUNAL

Schéma directeur de Terre-Sainte et CIAT

Le Schéma directeur de Terre-Sainte (SDTS) a été signé au tout début de l'année 2012. Depuis cette date, la CIAT (Commission intercommunale d'aménagement du territoire), qui regroupe les Municipaux des 8 Communes de Terre-Sainte, tient séance plusieurs fois par année. La Commune de Crans est parfois invitée (elle n'est pas membre permanent car son territoire n'a pas été traité dans le cadre du SDTS réalisé au début des années 2000).

La CIAT traite de tous les thèmes concernant l'aménagement du territoire ou de la mobilité, que ce soit les transports individuels motorisés (TIM), les transports publics (TP), la mobilité douce (MD) et les projets environnementaux. Cette concertation permet aussi de mieux coordonner certains travaux dans nos Communes.

Développement communal futur : Révision du PGA

Afin de se mettre en conformité avec le Plan directeur cantonal (PDCn) et les Lois fédérale et cantonale sur l'aménagement du territoire (LAT), la Municipalité a décidé d'entreprendre la révision du Plan général d'affectation (PGA) communal.

Pour ce faire, elle a mandaté le bureau d'urbanisme PLAREL SA de Lausanne pour l'accompagner dans ce projet de grande importance. Une première séance a eu lieu le 16 avril 2019 avec l'ensemble de la Municipalité et la participation des collaborateurs du bureau d'urbanisme.

Une publication a été faite dans la FAO et le Journal de La Côte, en date du 23 avril 2019, mentionnant cette révision et informant que la Municipalité se réserve le droit de refuser tout projet qui contreviendrait aux dispositions envisagées par la planification de la révision du PGA, ceci conformément à la législation en vigueur.

La Municipalité s'est ensuite réunie à plusieurs reprises avec le bureau PLAREL pour finaliser les documents à transmettre au Service du Développement Territorial (SDT) pour l'examen préliminaire et la demande de subvention cantonale.

Suite à la transmission des documents au SDT, une séance de coordination a eu lieu le lundi 30 septembre 2019 avec l'urbaniste du SDT en charge de notre secteur, afin de connaître la position de ce Service.

Lors de la séance du Conseil communal du 09 octobre 2019, il vous a été soumis au vote une demande de crédit extrabudgétaire de CHF 101'000.00 TTC pour la révision du Plan général d'affectation (PGA) et du Règlement communal sur le PGA et la police des constructions. Le préavis correspondant a été accepté à l'unanimité par l'Assemblée.

Développement communal 2019 : constructions

Pour Commugny, 34 dossiers, dont 17 en enquête publique de 30 jours et 17 en dispensé d'enquête publique selon l'art. 72d RLATC ont été traités en 2019 pour une valeur totale des constructions et des transformations d'environ CHF 6.2 millions.

En 2018, nous avons traité 56 dossiers pour un total de CHF 30.8 millions.

De grands projets privés ont été déposés en 2019 et ont monopolisé beaucoup d'attention et de forces de travail pour les analyses, les réponses aux architectes, les oppositions, etc.

Depuis 2019, l'ampleur du phénomène grandit, car même des dossiers « simples » commencent à prendre également beaucoup de temps en termes de traitement.

La raison principale est la qualité des dossiers reçus : en effet, de plus en plus de dossiers sont reçus incomplets car nombre de prestataires (pas uniquement des propriétaires) ne maîtrisent malheureusement pas ou ne respectent pas les exigences légales quant à la forme des dossiers à déposer auprès des Autorités communales.

Concrètement, l'Administration et la Municipalité doivent parfois répéter plusieurs fois, pour un même dossier, par courriers électroniques et par courriers papier, quand ce n'est pas après diverses conversations téléphoniques, quelles pièces transmettre, dans quel(s) format(s), avec quelle(s) signature(s), etc., alors que les informations utiles sont contenues dans les lois et règlements y relatifs.

Pour rappel, le cadre légal vaudois impose le respect de la forme pour qu'un dossier déposé puisse être mis à l'enquête.

Malheureusement, le respect des normes « techniques » n'est, lui, pas nécessaire. Cela signifie que si un propriétaire exige de la Municipalité qu'elle ouvre une enquête sur son projet, si le dossier est complet et correct en la forme, la Municipalité a l'obligation de le mettre à l'enquête même si ce projet ne respecte pas le RPGA communal ou le CRF, par exemple. Le non-respect de la forme et/ou le non-respect du fonds, compliquent et alourdissent le travail de la Municipalité, du Service technique communal ainsi que du Service technique intercommunal (STI). Cette augmentation de travail au niveau communal nous obligera à réviser notre Règlement des émoluments prochainement.

Bâtiments communaux

Centre scolaire (construction en 1988)

Des travaux de rénovation ont dû être entrepris dans 3 appartements suite à 3 changements de locataires. Cette situation était exceptionnelle car depuis plus de 30 ans, il n'y avait jamais eu autant de déménagements en moins d'un an sur un seul exercice comptable.

Pour les années à venir, de gros travaux sont à prévoir pour l'entretien des façades et des abords extérieurs.

Maison de Commune (dernières rénovations et transformations en 2012)

Des travaux de rénovation du clocher étaient prévus pour 2019, mais n'ont pas été réalisés.

Salle communale (agrandissement en 2004)

Peu de travaux cette année.

Bâtiment de la Laiterie

Pas de commentaire particulier pour 2019.

Stand de tir

Travaux prévus non réalisés.

SAC / UAPE

Une étude complète sur la sécurité a été effectuée. Nous planifions des travaux de correction.

Entretien des forêts

Entretien des fossés le long des routes et chemins.

DICASTERE DE MICHEL GOLAY

INFRASTRUCTURES

Routes et Chemins

Le réaménagement du carrefour route de l'Eglise – chemin du Martinet, ainsi que l'aménagement d'un trottoir semi-franchissable sur la route de l'Eglise, dans le cadre de la modération du trafic et de la mobilité douce, a pu être réalisé en 2019. Cet aménagement a permis de redistribuer l'espace en recentrant la circulation et en diminuant les points de conflits. Une zone de verdure composée de plantes vivaces de taille basse a vu le jour.

La réfection de la couche inférieure de la route cantonale RC 6-C-S ou route de Coppet, pour la partie nord de cette route (entre le carrefour avec la RC 2-B-P et le carrefour de la Laiterie) a pu être réalisée en quelques jours au début de l'été 2019. L'organisation de ce chantier a été assez lourde du fait des impacts sur les accès des voisins du tronçon concerné (non seulement les habitants riverains, mais toutes les personnes travaillant sur le site du Centre scolaire et de la Maison de Commune, ainsi que les enseignants et élèves de l'Ombelle, installée au rez inférieur de la salle communale).

L'entretien courant des voiries est réalisé avec des interventions ponctuelles sur les routes et chemins communaux.

Le groupe de travail intercommunal, constitué notamment des 9 Municipaux en charge des routes des Communes de Terre-Sainte, a poursuivi ses activités de coordination entre les Communes et avec le Canton. Il est impossible de faire des chantiers routiers sans générer de nuisances, mais la coordination existant depuis cette législature réduit les désagréments pour l'ensemble des habitants de nos villages.

DECHETS

Ordures ménagères

La taxe forfaitaire a été maintenue pour 2019 à CHF 120.00 HT afin de respecter les lois en vigueur. Ce taux a permis d'équilibrer les comptes liés aux déchets.

Collecte des déchets encombrants par l'Ecurie des Vues

Un ramassage mensuel des déchets encombrants par hippomobile a été mis en place dès juin 2017 et fonctionne à satisfaction pour la deuxième année complète en 2019.

Déchetterie intercommunale

La déchetterie intercommunale a pu fonctionner en 2019 pour la troisième fois durant une année comptable complète. Les enseignements quant aux coûts réels sont riches et précieux pour l'élaboration des budgets futurs.

La déchetterie intercommunale continue à fonctionner et semble trouver son « rythme de croisière » après un peu plus de 3 ans de fonctionnement. Le raccordement au réseau électrique permet une exploitation plus adaptée de la déchetterie en assurant une puissance minimale dans les périodes au cours desquelles les panneaux photovoltaïques ne sont pas suffisants.

EAU

Cours d'eau, rives et ports

La Municipalité de Commugny, pour le compte des Communes riveraines du Greny, a demandé au Comité de direction des Services industriels de Terre-Sainte et environs (SITSE) de prendre en considération la reprise de l'entretien de ce cours d'eau, puisqu'il sert d'exutoire pour les eaux claires (EC) d'un certain nombre de propriétés et que les collecteurs EC font partie des infrastructures reprises par l'Intercommunalité dès le 1^{er} janvier 2016. Le Comité de direction des SITSE ayant été interpellé à ce sujet par d'autres Communes membres, une réflexion est en cours concernant l'ensemble des cours d'eau servant d'exutoires pour les EC.

Réseau d'égouts et d'épuration

La mise en conformité des collecteurs en zone « S » de protection du puits « Source Marie » a été terminée en 2019.

SITSE

Le Comité de direction des SITSE s'est réuni à 10 reprises en 2019 pour garantir la gestion optimale du réseau d'eau potable ainsi que du réseau d'épuration pour 11 communes.

SECURITE

Commission du feu

La participation communale à l'Entente intercommunale SDIS a diminué de CHF 16'000.00 par rapport au budget 2018.

En 2019, le SDIS a connu 100 interventions (84 en 2018). Une augmentation du nombre d'heures des sapeurs-pompiers de 15%, en 2019, est liée aux épisodes orageux du mois de juin.

DICASTERE DE PIERRE MAILLEBIAU**ASCOT / CESCOT / AJET / CULTURE****ASCOT**

Pierre Maillebiau est le délégué de la Municipalité auprès du Comité de direction de l'ASCOT, soit le pouvoir exécutif de l'Association.

Au sein du Comité de direction, il est notamment membre de la Commission des transports et de la Commission restaurants.

Depuis le 1er janvier 2010, Commugny fait partie de l'ASCOT (Association scolaire intercommunale de Terre-Sainte), regroupant les 9 Communes de notre région. Cette nouvelle entité remplace et réunit l'AIP et le Conseil exécutif de l'Arrondissement scolaire secondaire. L'ASCOT a été créée afin de répondre aux nouvelles exigences de la Loi scolaire vaudoise (LS). Elle s'adapte aujourd'hui au nouveau cadre légal (LEO et RLEO) lié à l'introduction du Concordat inter-cantonal HarmoS.

Le Comité de direction a présenté les comptes 2019 au Conseil intercommunal de l'ASCOT lors de la séance du 27 mai 2020.

ASCOT 2019	Montants en CHF		
	Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018
A charge des communes	9'987'929.70	11'006'592	9'970'755.50
Enseignement primaire* - 51	5'611'973.54	6'155'472	5'643'907.96
Enseignement secondaire* - 52	4'375'956.16	4'851'120	4'326'867.54
*dont ARSCO SA (511.3162 et 521.3162)	5'182'826.80	5'613'650	5'172'640.68
<i>Dépenses totales</i>	<i>10'395'403.84</i>	<i>11'463'552</i>	<i>10'528'612.82</i>
<i>Enseignement primaire - 51</i>	<i>5'884'339.43</i>	<i>6'416'432</i>	<i>5'978'625.76</i>
<i>Enseignement secondaire - 52</i>	<i>4'511'064.41</i>	<i>5'047'120</i>	<i>4'549'987.06</i>

Depuis 2010, une seule Association réunit la gestion et le financement des périscolaires primaire et secondaire. Cependant, pour le Plan comptable cantonal, les deux exercices sont toujours séparés dans les chapitres 51 et 52 dans les comptes de l'ASCOT et dans les comptes communaux.

Enseignement primaire

Le périscolaire primaire concerne les élèves de 1P à 8P. L'ASCOT prend en charge, notamment, le sport scolaire facultatif, les devoirs surveillés, les courses d'école et camps verts, les activités culturelles, etc. Les coûts du périscolaire sont divisés entre les 9 communes selon une clé de répartition prenant en compte le nombre d'habitants et le nombre d'élèves de chaque village (50% - 50%).

Enseignement primaire - 51	Montants en CHF		
	Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018
<i>Dépenses totales</i>	<i>5'884'339.43</i>	<i>6'416'432</i>	<i>5'978'625.76</i>
A charge des communes	5'611'973.54	6'155'472	5'643'907.96
Pour Commugny :			
- Contribution	840'815.70	920'959.95	852'793.20
- Effectif	204	204	205
- Coût par élève	4'121.65	4'514.51	4'159.97

Enseignement secondaire

Comme pour l'enseignement primaire, Commugny travaille avec les autres Communes de Terre-Sainte. Actuellement, les élèves du Secondaire, 9S à 11S HarmoS, fréquentent le Collège des Rojalets. Les 1P à 6P sont dans les villages et les 7P et 8P au Collège Necker. Le périscolaire secondaire comprend les mêmes types d'activités que celui du Primaire.

Il existe un restaurant scolaire sur chaque site, au Chaucey et aux Rojalets. Les repas sont confectionnés au restaurant scolaire des Rojalets, pour les deux restaurants.

Enseignement secondaire - 52	Montants en CHF		
	Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018
Dépenses totales	4'511'064.41	5'047'120	4'549'987.06
A charge des communes	4'375'956.16	4'851'120	4'326'867.54
Pour Commugny :			
- Contribution	705'429.20	781'015.15	659'505.85
- Effectif	81	81	74
- Coût par élève	8'709.00	9'642.16	8'912.25

CESCOT

En tant que membre du Comité de direction de l'ASCOT, Pierre Maillebiau est un membre de droit du Conseil d'Etablissements scolaires de Terre-Sainte, qui compte 36 membres.

Ces 36 membres se répartissent en 4 groupes :

- des représentants des Etablissements scolaires primaire et secondaire,
- des représentants des Autorités politiques en charge du scolaire,
- des représentants des parents d'élèves, élus par leurs pairs (tous les 3 ans),
- des représentants de la société civile en relation avec le monde scolaire.

En 2019, cette Assemblée, qui n'a pas de pouvoir délibératif, mais qui a un rôle de forum relais dans le cadre de la vie autour des Etablissements scolaires primaire et secondaire de nos 9 Communes, s'est réunie à 2 reprises.

JOJ 2020 : 2020 élèves vaudois se retrouvent à Lausanne le 19 septembre 2019

Une délégation d'élèves de l'Etablissement scolaire secondaire de Terre-Sainte s'est rendue à Lausanne pour une cérémonie organisée pour lancer les festivités prévues dans le cadre et autour des Jeux olympiques de la jeunesse 2020 organisés (infrastructures sportives) dans les Cantons de Vaud, du Valais, des Grisons et dans le Jura français.

Pierre Maillebiau a eu le plaisir d'accompagner la délégation de Terre-Sainte, dont évidemment deux jeunes Commugnans faisaient partie (Sara Testut-G'Styr et Leonardo Ruiz). Au retour de Lausanne, une brève cérémonie s'est tenue à Coppet, sur le site des Rojalets, afin de monter le drapeau des JOJ 2020.



Photos © droits réservés



AJET**Accueil de jour des enfants**

Pierre Maillebiau est le délégué de la Municipalité auprès du Comité de direction de l'AJET, soit le pouvoir exécutif de l'Association.

Commugny fait partie de l'AJET (Association pour le Réseau d'accueil de jour des enfants de Terre-Sainte), regroupant les 9 Communes de Terre-Sainte, Association existant depuis le 1^{er} janvier 2009.

Le Comité de direction a présenté les comptes 2019 de l'Association au Conseil intercommunal de l'AJET lors de la séance du 28 mai 2020.

AJET – 710.3525	Montants en CHF		
	Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018
A charge des communes	3'827'152.14	4'733'106.00	4'023'321.65
Pour Commugny :			
- Contribution totale	584'386.68	672'908.54	600'175.52
- Contribution UAPE	246'313.87	247'690.04	228'705.40
- Effectif UAPE	109	109	89
- Coût par enfant	2'259.76	2'272.40	2'569.72
- Contribution Coppalines	160'986.49	171'932.25	122'453.86
- Effectif Coppalines	16	16	11
- Coût par enfant	10'061.65	10'745.7547	11'132.17
- Contribution Poussinière	6'976.97	52'955.86	84'135.53
- Effectif Poussinière	2	2	5
- Coût par enfant	3'488.48	26'477.95	16'827.11
- Contribution Petits Lutins	28'558.07	86'372.36	28'869.72
- Effectif Petits Lutins	2	1	1
- Coût par enfant	14'279.03	86'372.36	28'869.72
- Contribution AMF	77'292.70	53'375.07	75'776.55
- Effectif AMF	5	5	11
- Coût par enfant	15'458.54	10'675.00	6'888.78
- Contribution CAV	5'480.10	inconnus au moment du budget	2'725.59
- Effectif CAV	32		53
- Coût par enfant	171.25		51.43
- Contribution Easy Kids	1'970.58	3'078.39	3'358.50
- Effectif Easy Kids	0	0	0
- Coût par enfant	0	0	0
- Contribution CJLT (Baraka)	56'807.90	57'504.57	54'150.37
- Effectif CJLT	35	25	25
- Coût par enfant	1'623.08	2'300.20	2'166.01

Depuis 2015, l'AJET regroupe les AMF (accueillants en milieu familial, auparavant connus sous la dénomination « mamans de jour »), les UAPE et la crèche-garderie « Les Coppalines ». De nouvelles structures ont rejoint l'AJET par la suite, soit la crèche-garderie « La Poussinière » de Crans, ainsi que le CAV (Centre d'animation et de vacances proposant des activités sur 4 semaines de vacances scolaires), et la crèche-garderie « Les Petits Lutins ».

Les coûts du pré- et du parascolaire sont divisés entre les 9 Communes selon une clé de répartition prenant en compte le nombre d'habitants et le nombre d'enfants accueillis par structure (50% - 50%).

CULTURE

En 2019, en plus des manifestations organisées par l'Amicale des pompiers, la Commune a eu le plaisir de profiter de la cantine installée pour les festivités des 1^{er} et 2 août, devant le stand de tir, pour accueillir un concert de jazz.

*Concert de jazz à Commugny
Sous la tente du 1^{er} août
à côté du Stand de tir*
Dimanche 4 août 2019 à 17h00*

A poster for a jazz concert. It features a large yellow bell in the center, set against a background of a shield with vertical stripes. The text is arranged around the bell. At the top right, the word 'JAZZ' is written in a bold, italicized font. Below it, 'A' is written in a smaller font. Then 'COMMUGNY' is written in a large, bold, italicized font. Below that, 'LE' is written in a smaller font. Then '4 AOUT 2019' is written in a large, bold, italicized font. Below that, 'A' is written in a smaller font. Finally, '17H00' is written in a large, bold, italicized font. Below the bell, the text 'Par le THOMAS WINTERER QUINTEL,' is written in a smaller font. Below that, 'avec Thomas Winterer, Jacques Ducrot,' is written in a smaller font. Below that, 'Jean-Loup Müller, Yves Féticot et Romano Cavicchiolo' is written in a smaller font. At the bottom, there is a line of text: 'La Commune de Commugny a le plaisir d'offrir un apéritif, à l'issue du concert, en présence des musiciens.' Below that, there is a line of text: '* En cas de pluie, le concert se tiendra à la Salle communale (route de Coppet 3)'.

JAZZ
A
COMMUGNY
LE
4 AOUT 2019
A
17H00

*Par le THOMAS WINTERER QUINTEL,
avec Thomas Winterer, Jacques Ducrot,
Jean-Loup Müller, Yves Féticot et Romano Cavicchiolo*

La Commune de Commugny a le plaisir d'offrir un apéritif, à l'issue du concert, en présence des musiciens.

** En cas de pluie, le concert se tiendra à la Salle communale (route de Coppet 3)*



photo © OD

DICASTERE DE HARRY SCHAUB

CONTRÔLE DES HABITANTS / POLICE / ORPC / SOCIAL / SPORT / MANIFESTATIONS / COMMUGNYCATION

Contrôle des habitants et population

Au 31.12.2019, la Commune comptait

2'959 habitants

(en 2018 : 2'896), dont :

1'806 suisses,

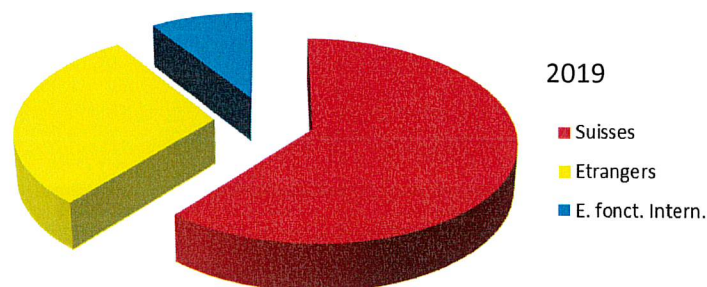
(en 2018 : 1'768) ;

1'153 étrangers, y.c. 278

fonctionnaires internationaux

(en 2018 : 1'128, y.c. 273

fonctionnaires internationaux).



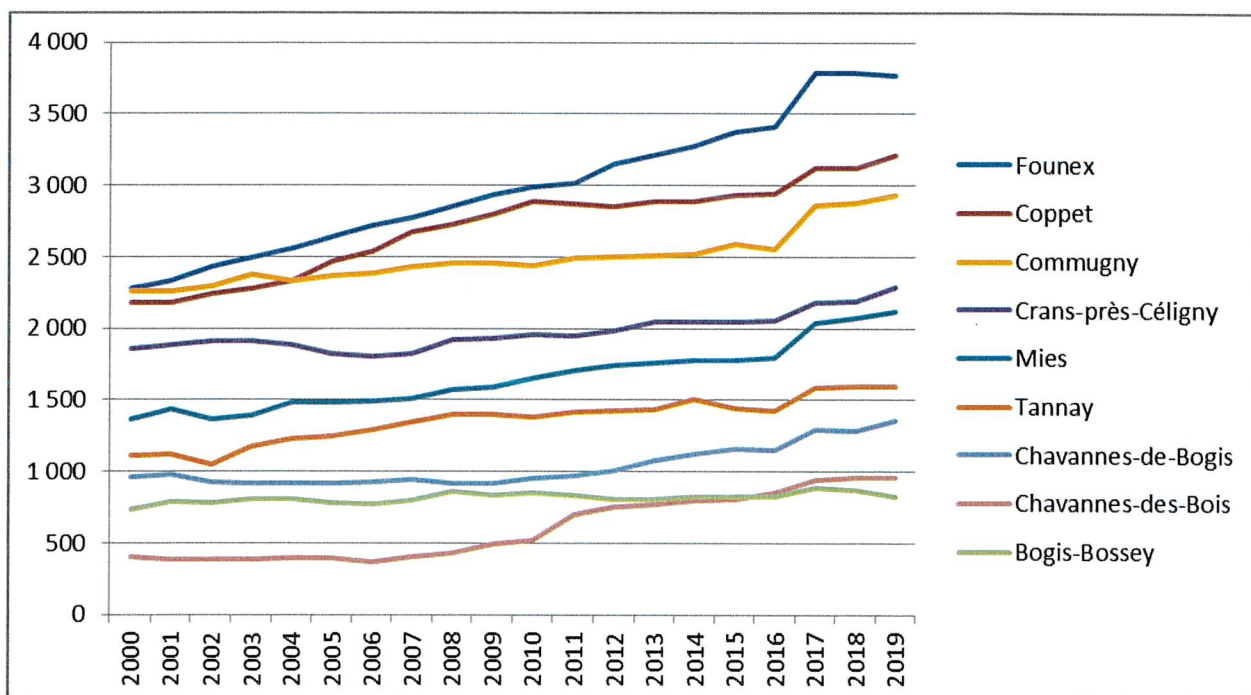
N.B. - Les fonctionnaires internationaux n'ont pas l'obligation de s'annoncer au Contrôle des habitants et donc ce dernier chiffre n'est qu'indicatif.

Parmi les étrangers nous côtoyons 71 nationalités.

Nous comptons aussi environ :

- 58% des actifs qui ont entre 19 à 65 ans,
- 27% d'enfants et de jeunes (mineurs) de 0 à 18 ans et
- 15% de la population a plus de 65 ans.

Evolution de la population à Commugny et en Terre-Sainte, de 2000 à 2019 (SCRIS pop. au 31.12)



POLICE ET SURVEILLANCE

La participation de Commugny aux charges cantonales s'élève à CHF 563'470.00 en légère diminution par rapport au budget.

Il n'y a pas eu de changement au niveau de l'organisation générale et des effectifs. Il faut noter que des unités de la Gendarmerie cantonale sont déléguées parfois aux frontières tessinoises et à l'Aéroport de Genève.

Le poste de Gendarmerie de Coppet fonctionne bien tant au niveau du guichet que des rondes sur le territoire. Il intervient également sur demande de la Municipalité. Le Centre de Bursins envoie également des patrouilles motorisées. Une fois par mois, on constate la présence du Poste de Gendarmerie Mobile sur le parking du Centre scolaire donnant ainsi à chacun la possibilité de se renseigner ou de déposer une plainte.

Les gardes-frontières effectuent plus de patrouilles qu'auparavant et se coordonnent efficacement avec la Gendarmerie vaudoise.

Le Service de Sécurité (SDS) patrouille aussi régulièrement sur le territoire et répond aux besoins spécifiques en fonction de la situation, plus particulièrement pendant les périodes proches des différentes fêtes (Pâques, Noël, notamment) et particulièrement en automne 2019 qui a vu une importante activité délinquante venant des Pays de l'Est (installation en France voisine, près de la frontière).

M. Harry Schaub est le Délégué municipal auprès de la Commission intercommunale de Police. Avec ses collègues des autres Communes de Terre-Sainte (sans Crans, qui est membre de Police Nyon Région), ils se rencontrent tout au long de l'année (4 séances en 2019) avec les représentants de la Gendarmerie, des Gardes-frontières, de la Police des CFF et de SDS, afin de faire le point sur les questions de sécurité concernant nos Communes et notre région.

PROTECTION CIVILE

La participation communale s'élève à CHF 55'985.50, donc en augmentation de 10%. L'ORPC continue les travaux d'aménagement de ses nouveaux locaux de Prangins.

Pour rappel, dans le Canton de Vaud, la Protection civile est organisée au niveau des régions correspondant aux Districts. Chaque Commune est représentée dans l'Association intercommunale et, pour Commugny, M. Harry Schaub est Délégué au Conseil intercommunal de l'ORPC.

En 2019, 5'300 jours de service ont été effectués, soit : 1'500 jours l'ont été au profit de tiers, 31 jours pour des situations d'urgence alors que 3'769 jours ont été consacrés à des cours de répétition. Le total des jours est en diminution par rapport aux années précédentes.

Les missions de l'ORPC :

- assistance aux personnes,
- protection des biens culturels,
- appui aux organisations partenaire,
- aide logistique,
- remises en état,
- interventions en faveur de la collectivité, et
- transmission des alarmes à la population.

SECURITE SOCIALE – AFFAIRES SOCIALES

La politique sociale est de la compétence du Canton via des intercommunalités depuis un certain nombre d'années maintenant.

M. Schaub représente notre Commune auprès de l'ARAS et de l'AVASAD.

L'ARAS est l'abréviation commune à toutes les intercommunalités vaudoises en charge du social. Dans le District de Nyon, notre association intercommunale (Association régionale pour l'action sociale) regroupe donc 47 Communes. Notre Délégué municipal est membre du Conseil intercommunal de l'ARAS. Le travail sur le terrain est assumé par le Centre social régional (CSR).

L'AVASAD (Association vaudoise d'aide et de soins à domicile) chapeaute 7 entités régionales, 48 centres médico-sociaux (CMS : celui de Terre-Sainte est basé à Mies) répartis sur tout le territoire cantonal et 1 unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire / Unité PSPS ainsi encore que 4 services transversaux.

La Terre-Sainte fait partie de la région de l'Ouest du Canton et dépend de la Fondation de La Côte.

Actions dans la Commune

Certaines actions ponctuelles sont tout de même réalisées au niveau communal ou intercommunal :

- à titre préventif avec les communications pour les Aînés en période de canicule (courriers et contacts téléphoniques) ;
- pour organiser des moments conviviaux avec la sortie annuelle ou le repas de Noël des Aînés.

Pour les plus jeunes, des actions sont menées plutôt au niveau de la Terre-Sainte, par le biais des Associations AJET et ASCOT ainsi que par le CESCOT.

La sortie des aînés rencontre toujours beaucoup de succès ! Chaque année, M. Harry Schaub peut compter sur le dévouement, le dynamisme et les idées de Mme Magali Sommer, Adjointe à la Préposée au Contrôle des habitants, de la Secrétaire municipale, ainsi que de l'infirmière et des Municipaux qui encadrent la sortie. La destination était particulière, au mois d'août 2019, puisque nous avons eu la chance d'aller assister à une représentation du spectacle de la « Fête des vigneron 2019 » à Vevey.

Depuis 6 ans maintenant, le repas des aînés, autre moment fort apprécié de nos anciens, est également organisé par la Commune. Pour cette manifestation, M. Schaub et Mme Decré peuvent compter sur l'aide de collaborateurs communaux pour installer les salles ainsi que sur quelques généreuses petites mains bénévoles pour les décorations.

MANIFESTATIONS

En 2019, notre village a été animé à plusieurs reprises grâce à l'énergie et à l'enthousiasme des bénévoles de l'Amicale des pompiers.

Harry Schaub a été le relais de la Municipalité pour les coordinations à assurer avec le Comité de l'Amicale des pompiers.

Si une fête comme le Brûler de sapins demande peu d'intervention de la part des collaborateurs communaux, il en va autrement de la Fête nationale ou de la Fête villageoise.

Par exemple, pour le 1^{er} août, Harry Schaub veille sur les besoins des bénévoles en terme d'infrastructures, mais il vérifie aussi, avec les collaborateurs communaux qui participent à l'organisation de cette fête, que toutes les questions liées à la sécurité (circulation, le feu de joie, les feux d'artifice, etc.) ont bien été anticipées et que le dispositif en place le jour de la fête puisse réagir en cas de besoin.

C'est encore lui qui s'occupe des artistes à trouver pour l'animation musicale de la soirée. Quel plaisir d'avoir retrouvé l'été dernier le groupe de joueurs de cors des Alpes à l'occasion de la Fête nationale !



photo © OD

Au début de l'automne, les Autorités accueillent, à l'occasion d'une soirée officielle et conviviale, les nouveaux habitants, bourgeois et majoritaires. L'organisation pratique de la soirée est préparée par Mme Viviane Haenni et, pour la première partie de soirée plus politique, la Municipalité et le Président du Conseil communal se répartissent les informations à transmettre aux invités.

La Société Loisirs et Activités Récréatives de Commugny (LARC), anciennement la Société de Développement, a proposé d'autres types d'activités, correspondant à d'autres besoins. La Municipalité continue à financer la sécurité des fêtes qui en nécessitent et à mettre à disposition toutes les infrastructures de base (salles, tentes, électricité, etc.) utiles à la bonne organisation des manifestations.

SPORT

Centre sportif intercommunal des Rojalets

Harry Schaub est le Délégué municipal auprès du Centre sportif intercommunal des Rojalets qui appartient aux 2 Communes de Coppet et Commugny.

Cette entité se réunit pour établir le budget et préparer les comptes annuels ainsi que pour le suivi du fonctionnement de cette entité.

Le personnel du Centre sportif entretient les terrains du site des Rojalets, qui appartiennent au Centre sportif intercommunal, mais aussi le terrain de football situé au Chaucey et propriété de la Commune de Coppet. Commugny, ainsi que Founex et Mies, profitent des connaissances de ces mêmes collaborateurs, ainsi que de certaines machines spécialisées, pour des interventions ponctuelles (au Parc Marguerite pour Commugny).

Commission intercommunale des sports

Harry Schaub représente également la Municipalité au sein de la Commission intercommunale des sports. Cette Commission compte un membre de chacune des 8 Municipalités de Terre-Sainte.

Cette Commission, rattachée au Pot commun, se réunit pour préparer le budget et les comptes ainsi que pour échanger sur la vie sportive existant dans nos Communes de Terre-Sainte. C'est auprès de cette Commune que nos associations sportives peuvent s'adresser pour une demande de soutien. En 2019, les membres de cette Commission ont siégé à 3 reprises.

COMMUGNYCATION

En 2019, la Municipalité n'a malheureusement pu éditer que 2 numéros du journal communal Commugnycation.

COMMUGNYcation

N° 1 – Février 2019 – 1



COMMUGNYcation

www.commugny.ch – Publication officielle de la Commune – admin@commugny.ch



Éditorial

Peut-être avez-vous remarqué la présence régulière d'un « gilet jaune » au carrefour de la Laiterie depuis décembre dernier ? Sa présence est très officielle, car la Municipalité a décidé, en attendant de faire le bilan des mesures provisoires actuelles sur ce carrefour, de mettre en place un patrouilleur scolaire. Et Monsieur Musli Shabani, employé communal, a volontiers accepté d'assumer cette tâche, chaque matin, en accompagnant les enfants dans leur traversée du passage piétons qui permet de franchir

la route de Coppet. Il a donc, avec quelques collègues, été formé par des membres de la Brigade de prévention routière de la Gendarmerie vaudoise.

Nous remercions la population de faire bon accueil à notre collaborateur dans l'accomplissement de cette nouvelle mission.

Texte Odile Decré et photo Harry Schaub

3. CONCLUSION

2019

Se rapprochant de la fin de la législature, plusieurs projets prévus dans le cadre des objectifs de législature ont avancé ou ont été réalisés, alors que d'autres demandent plus de temps pour leur mise en place :

- la mise en application du « *Plan des circulations et des déplacements* » se poursuit,
- l'assainissement des collecteurs publics du périmètre autour de la Source Marie est achevé,
- la révision du PGA a été lancée,
- plusieurs autres études sont en cours.

Certains projets, comme le Parc Marguerite ou les travaux routiers, ont une visibilité et sont connus. Alors que pour d'autres dossiers, notamment dans le cadre de suivis de collaborations intercommunales, entre Communes et/ou avec des Associations, les avancées se poursuivent, généralement à satisfaction pour les divers intervenants, mais sans forcément faire l'objet de nouveaux préavis. Ces progressions peuvent alors être annoncées dans le cadre des informations de la Municipalité au Conseil communal, par exemple.

En tant que Commune, nous sommes soumis à des processus légaux et administratifs parfois lourds, car dépendant des différentes strates supérieures (Région, Canton, intercantonalité, Confédération et pour certains projets transfrontaliers, relations avec la France). Nous avons continué à le vivre en 2019, très concrètement, avec les problématiques liées à la nouvelle LAT ainsi qu'avec la dernière version du *Plan directeur cantonal* (PDCn). Le fait de vivre en zone frontière, même simplement cantonale, apporte parfois quelques surprises désagréables pour nos habitants comme pour les autorités communales : on l'a vu avec la modification tarifaire liée à la mise en œuvre du Léman Express, fin 2019.

2019 et après

Comme expliqué dans le préavis, les impôts sur le revenu, sur la fortune et les impôts à la source, notamment, marquent une forte baisse en 2019.

On pourrait se réjouir d'une sorte de compensation par la hausse des impôts sur les droits de mutations et sur les gains immobiliers, mais ce serait oublier que pour ces impôts conjoncturels, au sens de l'article 3 de la *Loi sur les péréquations intercommunales* (LPIC – rsv 175.51, qui touche aussi les impôts sur les successions et donations), 50% sont récupérés par le Canton (l'Etat prend encore 30% sur les revenus liés à l'impôt sur les frontaliers), par le biais de notre participation à la Facture sociale :

« Art. 3 *Impôts conjoncturels*

1 Les pourcentages des impôts conjoncturels communaux suivants sont pris en compte pour le financement d'une part des dépenses sociales faisant l'objet d'une répartition financière entre l'Etat et les Communes au sens de l'article 15 de la Loi du 24 novembre 2003 sur l'organisation et le financement de la politique sociale (LOF) :

- a. 50% des revenus liés aux droits de mutations, aux impôts sur les gains immobiliers et aux impôts sur les successions et donations ;*
- b. 30% des revenus liés à l'impôt sur les frontaliers. ».*

Le plafond d'endettement a été conçu en intégrant les investissements prévus pour la législature et les excédents de charges des comptes de fonctionnement si le taux d'imposition de 57 points, valable en 2016, était maintenu.

La marge d'autofinancement (- KCHF 857) est largement insuffisante pour couvrir les investissements (KCHF 825.1). Il sera donc nécessaire d'avoir recours à l'emprunt pour les futurs préavis nécessitant des financements.

A fin 2019, Commugny n'a pas de dette et le Plafond d'endettement voté en début de législature n'est donc pas encore entamé. Cependant, le Conseil communal a décidé, le 09 octobre 2019, de baisser les impôts communaux à 55,5, pour l'année 2020.

Les résultats financiers parlent d'eux-mêmes : l'excédent de charges s'avère moins important que prévu pour 2019, mais ce résultat négatif, et notamment le manque de recettes en termes d'impôts, est un signal à ne pas ignorer.

Il faudra assurer des revenus suffisants dans les années à venir, pour notre Commune, pour le fonctionnement quotidien et afin de poursuivre les investissements et gros entretiens nécessaires. L'essentiel de nos revenus étant issu des recettes fiscales, la question d'une augmentation des impôts se posera forcément dès cet automne pour 2021.

La Municipalité souhaite pouvoir continuer, autant que possible, à répondre aux besoins des habitants en fonction du cadre légal et des moyens humains et financiers qui sont mis à sa disposition.

Elle tient à ce que le développement de la Commune se poursuive de manière proportionnée et pragmatique en regard de notre environnement, en respectant le patrimoine financier, administratif et paysager.

Elle souhaite continuer à apporter un soutien politique et financier aux activités et manifestations favorisant le lien social entre les habitants, d'où son appui et ses encouragements pour les domaines de la culture, du sport et des loisirs, pour tous.

En conclusion, la Municipalité compte sur chacun, au sein de la Commune comme dans le cadre de la bonne collaboration intercommunale, pour continuer à réaliser les projets qui doivent nous permettre de vivre bien ensemble, dans notre village et dans notre région.

La Municipalité

ANNEXE AU RAPPORT DE GESTION 2019

Informations détaillées concernant le dépassement de la ligne budgétaire 351.3141 dans le cadre des travaux réalisés dans trois appartements communaux, en 2019.

Contexte 2019

L'an dernier, plusieurs locataires des appartements du centre scolaire ont quitté leurs logements respectifs. Suite à ces départs, les travaux de remise en état nécessaires ont été effectués. Ces coûts n'ont pas pu être inscrits au budget 2019 car les intentions des locataires n'étaient pas encore connues à cette époque. Cependant, certains travaux réalisés auraient été pris dans l'enveloppe budgétaire correspondant aux 0.7% de la valeur des bâtiments.

Si un seul appartement avait été à rénover, il aurait pu être englobé dans le budget courant.

L'estimation des coûts des rénovations ne pouvant être réalisée avec précision qu'une fois les locaux rendus par les locataires sortants, il n'était pas possible de faire un préavis au Conseil communal en bonne et due forme et dans des délais raisonnables (afin de réduire la période de vacance des logements, et donc le manque à gagner), si l'on prévoyait de demander le montant exact.

La Municipalité a été prise de court et n'a pas pris conseil suffisamment tôt avec la Préfecture quant aux aspects de procédure à appliquer. Par manque de "vécu", nous avons suivi une première procédure erronée au printemps 2019, et les Commissions des finances et des constructions avaient été sollicitées.

Ce dépassement de budget s'inscrivant dans le cadre de l'autorisation correspondant au préavis 01/2016-2021 (CHF 40'000.00), soit *une dépense imprévisible et exceptionnelle*, nous aurions dû présenter un préavis avec une enveloppe estimative globale à l'automne 2019, aux Commissions des finances et de gestion. Les chiffres exacts définitifs n'étaient nécessaires, en définitive, que pour le bouclage des comptes 2019 et leur présentation à la Commission de gestion puis au Conseil communal.

La question de traiter ces dépenses comme un investissement ou comme un dépassement de ligne budgétaire a été discutée avec nos Préfets. Après avoir donné des détails en termes de description des travaux, de circonstances et de coûts, il nous a été confirmé qu'il s'agissait de frais de fonctionnement et pas d'investissement.

Cette expérience devra servir à la Municipalité, afin de ne pas répéter l'erreur commise, en termes de traitement politique d'un dossier de ce type.

Bref historique concernant les logements communaux

Depuis les années 1990, sauf erreur de notre part, il n'y avait pas eu plusieurs départs de locataires sur la même année comptable. Sur les 10 appartements qui appartiennent à la Commune, hors mis les 3 appartements mentionnés ici, les autres sont occupés depuis environ 30 ans pour le site du Centre scolaire, Maison de Commune comprise, et depuis une dizaine d'années pour la Laiterie.

En 2019, 3 locataires sont partis en 8 mois. Sur les 3 logements rendus disponibles, les locataires avaient vécu entre 13 et près de 30 ans dedans. Ces 3 logements avaient bénéficié de certains travaux en 2015 (préavis 06/2015), mais pas forcément sur les mêmes parties des logements. En 2019, d'autres travaux d'entretien devaient être réalisés et il était plus pratique, rapide et moins coûteux de profiter de les faire faire pendant que les appartements étaient inhabités.

Détail des montants prévus au budget 2019 :

Compte 351.3151		
Budget 2019	Description des travaux	Montants TTC
Entretien courant 0,7% valeur bâtiment		77'000.00
Peinture des classes et couloirs de l'école	Réalisé en partie. Report du solde (25'000.00 sur budget 2020)	35'000.00
Rénovation des parquets de 4 classes	Pas réalisé. Reporté sur budget 2020	20'000.00
Nettoyages d'été externalisés	Pas réalisé car jugé pas nécessaire cette année	10'000.00
Total		142'000.00

Récapitulatif des factures pour 2019 :

Compte 351.3151		
Factures 2019	Description des travaux	Montants TTC
Entretien courant 0,7% val bâtiment		65'723.35
Peinture des classes et couloirs de l'école		11'000.00
Travaux rénovation 3 appartements	Voir annexe	97'203.60
Total		173'926.95
Dépassement de budget	Budget initial 142'000.00	+ 31'926.95
Travaux reportés en 2020		45'000.00
Dépassement si travaux non reportés		+ 76'926.95

Au final, entre le report de travaux du budget 2019 sur le budget 2020, les travaux de nettoyage externalisés non effectués et les coûts définitifs connus des travaux réalisés dans les 3 appartements, **le dépassement de la ligne budgétaire concerné se monte à CHF 31'926.95.**

Appartement Vy-des-Mores 6 - duplex Jura

Poste	Description des travaux	Montants TTC
Démontages	Démontage et évacuation de l'ascenseur réfection sols, enlèvement parquet rez	3'825.00
Menuiserie	Remplacement de l'escalier actuel (trop étroit, trop raide et très usé)	14'500.00
Electricité	Réparations diverses, démontage alimentation ascenseur	2'709.00
Menuiserie	Remplacement armoires intégrées à l'étage, endommagées suite à une infiltration d'eau	2'805.00
Parquets	Remplacement du parquet du salon (il n'avait pas été remplacé lors des derniers travaux en 2015)	4'300.00
Peintures intérieures	Peinture murs et plafonds de tout l'appartement	16'213.40
Nettoyages	Remboursement de 900.- par le locataire	1'830.90
Total TTC		46'183.30

Appartement Vy-des-Mores 6 - duplex Lac

Poste	Description des travaux	Montants TTC
Electricité	Réparations diverses	2'350.00
Menuiserie	Réparations paliers et main-courante de l'escalier, sécurisation mezzanine	4'277.85
Installations sanitaires	Remplacement de la robinetterie WC rez et divers éléments	1'000.00
Peintures intérieures	Peinture murs et plafonds de tout l'appartement, ainsi que les cadres de fenêtres	13'863.00
Nettoyages		1'600.00
Total TTC		23'090.85

Appartement Vy des Mores 4 – côté Lac

Poste	Description des travaux	Montants TTC
Menuiserie	Remplacement porte coulissante réduit balcon, plan de travail cuisine et encadrement ouverture	2'519.65
Electricité	Réparations diverses	5'030.00
Installations sanitaires	Siphon pour lave-linge remplacement ensemble lavabo sdb et divers accessoires	3'808.15
Peintures intérieures	Peinture murs et plafonds de tout l'appartement, ainsi que les cadres de fenêtres et les meubles de cuisine	14'971.65
Nettoyages		1'600.00
Total TTC		27'929.45

Récapitulation

	Montants TTC
Appartement Vy-des-Mores 6 - duplex Jura	46'183.30
Appartement Vy-des-Mores 6 - duplex Lac	23'090.85
Appartement Vy des Mores 4 – côté Lac	27'929.45
Total TTC	97'203.60

Une partie des travaux a pu être confiée à certains employés communaux, pour un total de 49.5 heures de travail.

Le coût horaire moyen d'un employé de la Voirie correspond à CHF 50.00. Ce qui représente un coût de CHF 2'475.00, plus CHF 350.00 de fournitures diverses et environ CHF 500.00 de taxes de recyclage, soit un total de CHF 3'325.00.

Ces travaux avaient été devisés à CHF 6'200.00 par des soumissionnaires.

Ces heures effectuées par nos employés ont été gérées de manière à ne pas affecter le travail habituel ni à générer des heures supplémentaires.